LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

N° 340 / 14 F

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

AGRI-CULTURE PROPRE : QUI BLOQUE ?

ÉLECTIONS : A QUOI PENSAIENT LES BRETONS ?

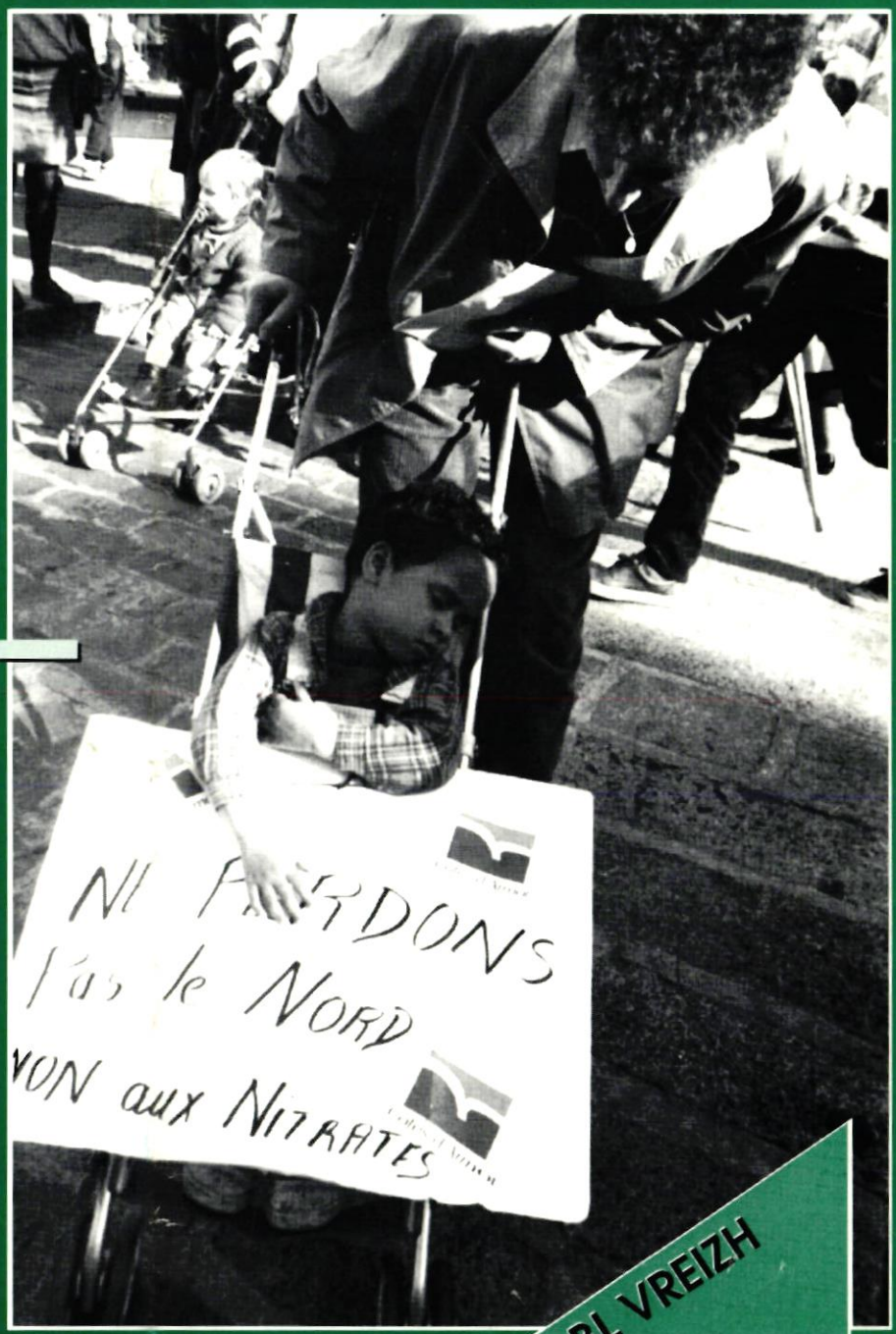


Photo Pierre FÉNARD

POBL VREIZH

AVRIL / EBREL 1992

Qu'y avait-il dans la tête des Bretons ?

Piratage

Cela n'est pas un secret : les résultats des listes "Peuple Breton/ Peuple d'Europe" aux élections régionales du 22 mars ont été décevants. Pas totalement imprévisibles toutefois,



comme nous l'écrivions dans notre édito de mars, du fait des conditions dans lesquelles se déroulait la campagne électorale. Dans un "Top à l'Ouest" tardif sur FR3, le politologue Jean Baudouin constatait le *"parasitage de l'élection régionale par les grands thèmes parisiens et nationaux... Il est remarquable de voir qu'il y a peu de débats spécifiquement régionaux, que presque toutes les forces politiques font d'ores et déjà de ces élections une sorte de répétition générale des futures élections législatives et je crois que ce parasitage est quelque chose de regrettable car il y avait place aussi pour des débats et des réalités véritablement régionales"*. Le Pouvoir, en la personne du Premier ministre notamment, a fortement contribué à ce dévoiement en mettant en avant la lutte contre le Front national, lui faisant par là même une publicité considérable alors que l'échelon breton était, précisément, l'un des grands points faibles du FN". Faire barrage au Front national" a induit, pour certains, un vote PS ou PCF, par méconnaissance des mécanismes de la proportionnelle. Significativement aussi, FR3-Rennes a refusé, contrairement à FR3-Alsace ou Nord-Pas-de-Calais, d'enregistrer des débats politiques sur la région. Même en 1986, il y avait eu un débat télévisé sur les thèmes régionaux.

Dans ce contexte de parasitage, qui a d'ailleurs permis une mobilisation supérieure des électeurs, réagissant comme à une présidentielle, voire comme à une législative, les contestations ont été hexagonales : hausse du Front national, alors que ni l'immigration ni l'insécurité ne sont des problèmes réels en Bretagne. Poussée rapide de "Génération écologie", grâce à un Lalonde médiatique, quoique quasiment sans base en Bretagne pour l'instant. Plus attendue, la montée des Verts s'en est trouvée



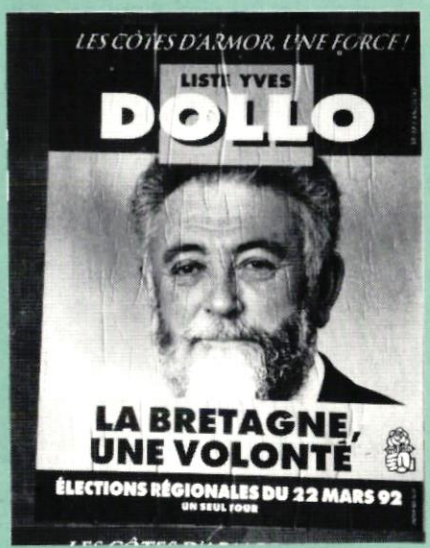
freinée, malgré une croissance liée en partie à une bonne intégration de l'identité bretonne dans leur programme et dans leur campagne. De fait, ce sont les partis dont on cite les noms plusieurs fois par jour dans les médias qui ont bénéficié du mécontentement contre les partis institutionnels, PS d'abord, opposition RPR-UDF ensuite.

Plus breton que moi tu meurs...

Passons sur la campagne du FN sur l'identité bretonne ; l'UPB, l'Union pour la Bretagne, c'était le nom de circonstance de l'entente RPR-UDF au Conseil régional. Un beau programme breton multicolore distribué par la poste à chaque foyer reprenait nos thèmes : représentation de la Bretagne à Bruxelles. Promotion de la culture bretonne, importance de l'identité, aménagement du territoire, avec une certaine cohérence. Même chose pour la liste "Bretagne, une volonté" – nom des listes PS – avec un journal luxueux sorti par le Breis, or-



gane breton du PS en sommeil depuis des années et ressuscité pour l'occasion. Les propos mesurés des candidats PB-PE pouvaient paraître banaux.



Néanmoins, le nom même de la liste semble avoir été un handicap, car assimilé, à tort, au séparatisme. La campagne a été intéressante. Les contacts nombreux. La sympathie pour notre liste s'est, hélas, accompagnée souvent d'un vote différent, signe que la Bretagne était loin d'être au premier plan de l'élection régionale. Ces réflexions à chaud ne font pas partie de la réflexion collective qui va s'engager sur le non-événement du 22 mars, dans l'UDB et autour, et avec nos partenaires.

J.J.M.

Souscription

Nos activités électorales ont fait que nous n'avons pas encore relancé nos abonnés. Regardez votre numéro de bande. S'il est inférieur à 340, il est temps de vous réabonner. Si vous pouvez ajouter un plus, il sera utile à notre trésorerie. Merci d'avance (liste le mois prochain).

Lendemains d'élections

L'UDB – trésorerie distincte – vient d'engager de grosses sommes (pour nous) dans les élections : environ 900.000 F. Comme les 5 % ne sont pas atteints, l'État ne rembourse aucun frais. C'est vrai pour les régionales et pour les 15 candidats aux cantonales sur 20 qui n'atteignent pas les 5 %. Votre solidarité de Bretons conscients ou d'amis d'une Bretagne vivante est bienvenue. **Envoyez vos chèques à "mandataire UDB", BP 203, 56102 Lorient-Cédex.** Il est également possible (et souhaitable) de remplir le formulaire d'adhésion (p.5) et d'envoyer un chèque. Le renfort financier s'accompagnera ainsi d'une solidarité concrète. Pour franchir le barrage des médias, il nous faut être beaucoup plus forts, en tant qu'organisation représentative. Personne n'est de trop, et reste seul juge de la part qu'il prend à l'action commune. Trugarez !

Et les cantonales



L. Lofficial, 10,5 % à Carhaix



Didier Goupil, 6,5 % à Sarzeau

En guise de sommaire

***La calamiteuse non-campagne des régionales est un mauvais coup porté à une institution dont on fête pieusement les dix ans"* (R. Hertzog, "Le Monde", 22-3-92). On lira nos analyses sur les régionales et les cantonales (p. 2-4-6). Le débat est ouvert.**

ÉCONOMIE : Un étude sur l'abattage du lapin en Bretagne (p. 7) est suivie d'une réflexion sur ceux qui bloquent l'évolution positive de l'agriculture (p.9).

TOURISME : Nous ouvrons le dossier du port de plaisance de Saint-Quay-Portrieux, le plus cher de tous (p. 10).

POBL VREIZH : Nos trois rubriques habituelles (le feuilleton, la vie politique, les lectures) en pages 12-14.

TRO BREIZH : Des nouvelles brèves et une information exclusive sur le produit intérieur brut de la Bretagne (p. 16-17).

PEUPLES DU MONDE : Corse, Euskadi, Irlande constituent l'essentiel (p. 18-19) avec le compte-rendu critique d'un débat très parisien (p. 15).

CULTURE : Beaucoup de livres et de disques, et aussi de l'architecture ! puis Nono.

Je m'abonne au "PEUPLE BRETON"

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑
– tarif minimum : 140 F
– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 170 F (1)
– étranger : 170 F et plus (1)
– étranger par avion : 180 F et plus (1)

à partir de N° ..... inclus

● Ci-joint le règlement par :
– chèque postal (1)
– chèque bancaire (1)
– mandat-lettre (1)
à l'ordre du "Peuple Breton-Pobl Vreizh"

"POBL VREIZH"

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Le chant rauque de la tronçonneuse... S.O.S.-Déboisement

L'Hexagone comporte environ 25 % de surfaces boisées. La Bretagne, elle, n'en compte qu'environ 6 %. Une partie importante de ces boisements se trouvent sur les talus. Ce sont des boisements linéaires, menacés par l'extension des surfaces remembrées.

Il se trouve que depuis 5 mois environ, les abattages d'arbres, sauvages et massifs, se sont considérablement multipliés. Nous avons observé le phénomène dans le Morbihan, dans l'Arrée, dans la région de Mûr-de-Bretagne, dans le Trégor intérieur et côtier. Parfois, le prétexte du remembrement est saisi pour abattre des arbres bien au-delà de ce qui était prévu (Plouha). Le plus souvent, ce sont simplement les coupes annuelles de bois qui ont été étendues brutalement.

Que se passe-t-il ? Des agriculteurs en difficulté intensifient les coupes pour vendre du bois aux citadins ou aux rurbains – ruraux à genre de vie urbain – pour le chauffage au bois. Des agriculteurs à la retraite, aux revenus faibles, compensent en "faisant du bois" également. Les chômeurs, des R. Mistes ajoutent la vente du bois à leur maigre ordinaire. Des personnes inoccupées meublent leur temps en déboisant, d'autant que les tronçonneuses sont bon marché.

Le résultat est déjà une catastrophe : d'immenses secteurs n'ont plus d'arbres, à part les résineux boudés par les tronçonneurs. Les effets de la sécheresse sont aggravés. Et tout ceci est "légal", puisque la majorité des boisements sont privés et non classés. Il y a donc un vide juridique pour la protection des arbres et un manque de prise de conscience des responsables.

C'est pourquoi nous jetons ce cri d'alarme, nous adressant aux citoyens, aux élus, aux associations. Les nitrates et les pesticides, c'est grave. Le déboisement accéléré aussi. Sauvons les arbres !

Nous proposons que, par contrat, avec l'Etat et la Région, l'agriculteur reçoive "une indemnité d'entretien des talus et des bois". Cela existe déjà outre-Manche.

Élections régionales en Bretagne (B5)

	E.G.	PCF	PS	D.G.	Rég.	UDF-RPR	D.D.	F.N.	Verts	G.E.
1986 :	B	6,6	33	0,8	1,5	47,7	1,1	5,1	2,6	
	F	9,7	29,8	1,5	0,3	41,1	3,5	9,7	2,3	
1992 :	B	5,5	20,2	1,5	2,83	38,6	5,4	8,9	15,1	
	F	8	18,3	2,1		33	4	13,9	14,7	

Vote-sanction mais équilibre inchangé

Le tableau ci-dessus fait apparaître les grands mouvements par rapport aux élections régionales de mars 1986. La gauche passe de 40,4 à 27,2 %, soit une baisse de 13,4 points, considérable. La majorité sortante UDF-RPR recule aussi, de 47,7 à 38,6 % (–9,1 points), ce qui également est très important. Le Front National progresse, de 5,1 à 8,9 %. Les écologistes aussi, de façon spectaculaire (de 2,6 à 15,1 %, soit 12,5 points). Les listes dites régionalistes (en fait autonomistes) passent de 1,5 à 2,8 %. Avec la multiplication des listes, les "divers droite" passent de 1,1 à 5,4 % et les "divers gauche" de 0,8 à 1,5 %.

La droite déclarée passe ainsi de 48,8 % à 44 % (–4,8) alors que le Front National progresse, lui, de 3,7 points. La gauche et les "divers gauche" tombent de 40,4 % à 27,2 mais Génération Écologie obtient 8,5 % des suffrages, pour sa première présence, tandis que les Verts passent de 2,3 à 6,6 % (+4,3 points). La perte de 13,2 points par la gauche correspond à peu près aux 12,8 points gagnés par Génération Écologie et les Verts.

L'insatisfaction des électeurs bretons se traduit par une désaffection de la droite et du PS, à peu près compensée par les progrès simultanés du vote d'extrême-droite et du vote écologiste. Au sein de chaque bloc, les dissidences ont aussi progressé : les divers gauche ont doublé (de 0,8 à 1,5 %), les divers droite ont presque quintuplé (de 1,1 à 5,4 %). Par rapport à 1986, le nombre de listes a pullulé : 12 dans les Côtes-d'Armor, 10 dans le Finistère, en Ille-et-Vilaine et en Loire-Atlantique, 8 dans le Morbihan. Si l'on rattache les écologistes à la gauche, la répartition gauche-droite des électeurs reste pratiquement inchangée.

Le triomphe des médias

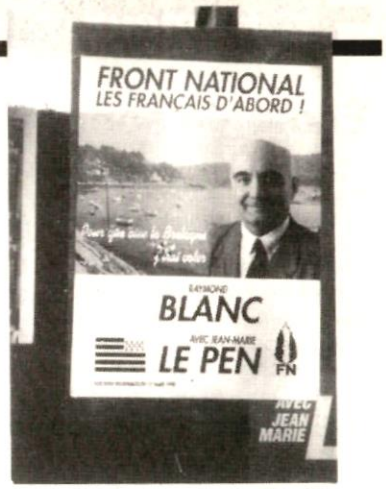
Les forces politiques ont néanmoins évolué : le PCF s'est stabilisé à 5,5 % (–1,1 %), soit en hausse par rapport aux scrutins de 1988 et 1989 Européennes). Sauf dans le Finistère où l'hémorragie s'est poursuivie au profit de la liste Jeudy (ex-rénovateurs), qui obtient 3,9 % contre 4,3 % au PCF qui perd son seul siège (occupé jusque-là par Louis Leroux. Dans les Côtes-d'Armor, le PCF atteint 10,5 % (contre 12,4 % en 1986) et conserve 2 élus. Il en conserve 1 dans le Morbihan avec 5,76 % (contre 6,7 % en 1986). En Loire-Atlantique, il manque une réélection d'un souffle (4,9 % contre 5,3). Une campagne très agressive contre le pouvoir et un tantinet démagogique – l'appel à refuser l'accord de Maastricht – l'ont stabilisé, et même légèrement renforcé en Ille-et-Vilaine (3,5 contre 3,2 %).

Pour le PS, le recul prévisible s'est produit : 21,8 % au lieu de 35 dans les Côtes- d'Armor ; 24,1 au lieu de 34,4 dans le Finistère où Ronan Lepohon se voit privé de siège par l'élection de deux ministres – qui ne siégeront sans doute pas. En Ille-et-Vilaine, le PS passe de 31,9 % à 17,3 %. Dans le Morbihan, c'est pareil : 15,7 % contre 28,4 % en 1986. En Loire Atlantique, il est passé de 34,5 à 19,3 %.

Le transfert s'est surtout fait vers Génération Écologie dont le porte-parole est membre du gouvernement et qui devance partout les Verts : 8,5 % (22), 7,6 % dans le Finistère, 10,1 % en Ille-et-Vilaine, 8,2 % en Loire-Atlantique, 8,4 % dans le Morbihan. Les Verts font respectivement 6 % (22), 6,7 % (29), 8 % (35), 6,2 % (56), 7,4 % (44).

Devancés par un mouvement très récent, sans passé militant, sans structure, les Verts n'ont pas été ménagés par les médias, Ouest-France notamment a ironisé sur l'irréalisme prétendu des propositions "vertes". Merci M. Hutin ! De ce fait, les Verts font deux fois moins qu'aux Européennes. Ils ont tout de même 6 élus en B4 et 2 en Loire-Atlantique.

La montée du Front National, qui est passé de 5,1 % à 8,9 % en six ans, a été freinée par les listes divers droite, qui ont capté une partie des mécontents. Le fief lepéniste du Morbihan (11,1 %, contre 6,8 % en 1986), devance la Loire-Atlantique (9,1 %) devant le Finistère (8,7 %), l'Ille-et-Vilaine (8%). Au niveau français, le FN progresse encore de 4,2 %, en Bretagne, de 3,8 %. Là aussi, Ouest-France a ouvert le contre-feu en attaquant vigoureusement le programme de Le Pen



Une récupération scandaleuse.

Occasions manquées

Venons-en aux listes bretonnes : 8 listes départementales, 2,83 % des suffrages sur l'ensemble des 5 départements bretons, dont 2,02 % pour "Peuple breton/Peuple d'Europe", contre 1,5 % en 1986 (dont 11,3 % pour "Convergence bretonne" que l'UDB avait suscitée. Certes, les listes ont pullulé et il y a eu, depuis 1988, l'ascension de l'écologie mais la progression n'est que de 1,33 % – soit 89 pour cent – en 6 ans. A ce rythme, en 2010, les 23 % seraient attteints. Une croissance aussi ralentie n'était certes pas prévue. Nous avions engagé des moyens financiers importants, à notre échelle. Mais l'écrit, le local ont joué un rôle réduit à côté de l'information télévisée et de la radio, d'où nous sommes quasiment totalement absents. Contrairement à ce qui s'est passé en Alsace, FR3 Rennes a refusé tout débat. Sur le terrain, l'accueil a été bon mais, par rapport aux 1.776.000 électeurs bretons, nous n'en avons touché qu'une infime partie malgré la distribution de 500.000 tracts. Les thèmes écologiques que nous avons en commun avec les Verts ont pu faire glisser une partie de notre électorat traditionnel vers le vote écologiste. L'appellation "Peuple breton, peuple d'Europe" n'était-elle pas trop chargé de subjectivité nationaliste pour une partie de l'électorat ?

L'alliance avec les Verts, vu leur programme, était sans doute possible et souhaitable. Les Verts l'ont refusée, ce que déploraient nombre de Verts de base que nous avons rencontrés. Avec nous, la coalition l'aurait nettement emporté sur Génération Écologie. Une alliance à trois aurait amené le groupe d'élus au niveau breton du PS. On voit les perspectives de changement qui auraient pu alors être ouvertes. Et l'espoir que cela aurait fait naître en Bretagne.

La concurrence délibérée de la CRB (qui l'a même emporté dans les Côtes-d'Armor sur PBPE grâce aux 16 % d'une adjointe de droite de Rostrenen) a limité la dynamique dans ce département, où un élu était possible.

J.J.M.

Humeur

Écologie sonore

Comme beaucoup de lecteurs de cet excellent journal, j'ai été plusieurs années de suite à la fête de la langue bretonne à Carhaix. Conscient de l'enjeu, j'y avais même emmené ma femme et ma fille... la première année... qui fut aussi, pour elles, la dernière pour cause d'agression sonore caractérisée. Quand on a la responsabilité d'êtres aussi fragiles (aïe, aïe, aïe... les protestations !) on ne peut les exposer deux fois, même avec un an d'écart à une sono dont le but semble d'être de se faire entendre au-delà du Couesnon. Ceci est parfaitement inutile, là-bas ils sont sourds à toutes nos revendications.

La tendance de tous les rassemblements, pompeusement appelés « concerts » est de confondre musique et volume sonore. Or, il est impossible de déceler la première derrière le second.

Ayant gagné une place gratuite au Festival de Lorient, j'avais réussi à convaincre mes deux femmes de tenter une seconde expérience. Les Tri Yann, tel le veau d'or, avaient placé la sono, trois mètres au-dessus d'eux-mêmes. Catastrophe, nous n'avons tenu que 5 minutes avant de prendre la fuite.

Depuis, nous avons fait le serment de ne plus nous y laisser prendre.

L'oreille moyenne ou caisse du tympan (on n'a pas dit grosse caisse) qui communique avec le pharynx par la trompe d'Eustache comprend une chaîne de trois osselets (marteau, enclume, étrier) qui transmettent les vibrations du tympan à la fenêtre ovale pour atteindre l'oreille interne qui contient l'organe de l'équilibration (utricule, saccule, canaux semi-circulaires).

Vous aurez compris que tout cela est fragile. C'est pourquoi il est temps de réagir vivement si l'on ne veut pas mélanger nos saccules et nos étriers et faire des nœuds dans nos canaux semi-circulaires.

Il est temps de faire comprendre que l'écologie doit aussi avoir une dimension sonore. Mettez une sourdine sous peine d'être sourdingues !

Nul besoin d'être adepte des médecines douces pour protester. De nombreux militants, soucieux de garder des enclumes et des marteaux pour les générations futures, ont décidé de rester chez eux jouer aux cartes ou écrire des articles pour le *PB*.

Mais mon tempérament actif me pousse à partir en croisade. J'en appelle aux citoyens de tous poils, bretons, musiciens traditionnels, à se regrouper au sein de la Ligue de Défense de l'Utricule. Que les plus courageux entrent dans la clandestinité au sein du Front de Libération du Décibel Abusif. Que tous fassent le serment de refuser d'entrer à tout concert breton ou autre (même au risque de paraître rétro) sans un certificat de l'organisateur, signé par deux médecins, leur assurant qu'ils en sortiront avec tous leurs osselets.

La simple distribution de boules Quiès à l'entrée ne nous fera pas fléchir.

Non à la dictature des sonorisateurs. Nous voulons garder l'oreille fine et l'aptitude à apprécier les sons.

Qu'on se le dise !

AL LOUARN

Chiche

Les régionales... vues de Paris

Les médias nous ont donné l'occasion de revoir les leaders parisiens des partis hexagonaux, d'entendre leurs réponses sur Le Pen, les présidentielles, les législatives, le déficit du commerce extérieur. Hormis Waechter, ils n'avaient rien à dire sur les élections régionales elles-mêmes. Un examinateur impartial aurait dit : "Hors-sujet, zéro". Aucun journaliste, n'a, semble-t-il, songé à le faire. De Longuet (PR) à Lalonde, tous ont répondu à des questions, sur un quart de page, dans un de "vos" quotidiens régionaux préférés. Rien sûr le décret Fabius de 1985, rien sur les 2/3 des emplois tertiaires créés dans la région parisienne. Rien sur les budgets et les pouvoirs des "régions"... Il est vrai que si l'on veut parler des régions, il ne faut pas demander aux Jacobins leur avis...

L'illumination de François Régis Hutin

En l'an de grâce 1992, le 15 mars précisément, le directeur général d'*Ouest-France* a eu une Révélation qu'il nous confie dans un éditorial : *"la région : pour un patriotisme ouvert et rénové". "La région est née du refus d'un centralisme exagéré qui finissait en effet par déposséder les citoyens de toute véritable influence(...) Le conseil régional permet de coordonner les efforts de départements pour éviter les doubles emplois, les incohérences (...). Il permet une meilleure recherche des équilibres nécessaires (...) Mais la région n'est pas bloquée, paralysée par la nation. Elle peut agir directement à l'extérieur et tisser des liens avec des régions d'autres pays (...). Cela pourra grandement contribuer à faire naître chez les Européens que nous sommes ce sentiment d'appartenance à l'Europe plus que jamais nécessaire (...)".* Gageons que FRH a dû, le temps d'une illumination, voir combien les listes "Peuple breton, peuple d'Europe" répondaient à sa démarche. Et prions pour qu'il ne soit pas relapse (retombé dans l'erreur). Le lendemain, l'interview de G. Longuet par O.F. ne pipait mot des régionales.

Front national et autonomie

Les amis de M. Le Pen ne mégotent pas avec la récupération, et affichent à qui mieux chez nous des "Breton, défends ton identité".

Au même moment, leurs représentants au Parlement européens tentent de faire condamner par ce dernier "les tentatives de dissolution des nations d'Europe occidentale" (lisez : la France) et "les tentatives de contournement des entités nationales que constitue l'insistance sur le rôle des régions dans le processus décisionnel communautaire" (proposition Y. Blot, sept. 91).

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Signature :

A adresser à UDB - BP 215 - 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

LES CANTONALES 92 EN BRETAGNE

Les élections cantonales du 22 mars, couplées avec l'élection régionale, on a subi les effets d'une participation électorale supérieure à l'habitude et suscitée par les médias centralisés. Le scrutin cantonal favorise en plus les notables. Toutefois, les candidats de l'UDB ont pu y réaliser des scores convenables, quand le nombre de candidatures n'était pas trop élevé. Nous comparerons les résultats avec ceux de 1985, situés eux aussi à un an des législatives et marqués par les enjeux hexagonaux. La présence des Verts a détourné des électeurs UDB vers un vote "utile" (?), apparemment plus efficace.

– Réjouissons-nous d'abord du résultat de Loeiz Lofficial dans le canton de **Carhaix** (10,5 %), un point de plus que le bon résultat d'Yves Rémond en 1986, alors qu'il y avait aussi des candidats "rénovateurs" (Jeudy, 18,4 %), socialiste (12,8 %), communiste (6,4 %) et divers gauche, mais pas de "Vert".

Dans le même département, Paul Guéguéniat passe, à Rosporden, de 2,54 % à 5,6 %, en progrès partout, en particulier à Saint-Yvi (13 %). Par contre, le canton d'Arzano n'avait jamais eu de candidature UDB auparavant (1,8 %).

– Dans les Côtes-d'Armor, la bonne nouvelle vient du gros canton de **Plérin,** où Robert Pedron passe de 3,3 % à 8 % environ (12 % aux "Verts", 16,5 % au PS). **Dinan-Ouest** était un canton d'implantation : J.Y. Drillet y frôle les 3,9 %, début très encourageant. **A Plouha,** Yvon Fichou améliore son résultat de 1985 (5,53 au lieu de 5,2 %), malgré la concurrence d'un "Vert" (6,6 %). Il devance le PCF (2,9 %).

A Paimpol, Pierre Morvan fait jeu égal avec le PC, progresse (4,6 contre 3,8 %), mais est devancé par le Vert R. Courland, ancien conseiller UDB de surcroît (8,3 %). 1re candidature à **La Roche** pour Gilbert Priol (4,5 %), qui devance le PC (3,6 %), dans un canton sous la coupe du numéro 2 des Côtes-d'Armor, P. Y. Trémel.

– Dans le Morbihan, J. Guégan, candidat cette fois dans le canton défavorable de **Lorient-Nord,** passe de 3,5 à 4,4 % avec neuf candidats. Par contre, Yannig Quénéhervé souffre à **Lanester** de la présence d'un Vert (4 % contre 6,1 % en 1985, sans Vert).

A Sarzeau (Presqu'île de Rhuys), Didier Goupil fait presque aussi bien que Serge Le Boulicaut entre 1985 : 6,5 % contre 7,4 %, malgré la présence d'un "Vert" qui dépasse 13,6 %. Deux candidatures d'implantation : celle de yannick Baron dans le canton de **Pluvigner** (4,7 %), et celle de R. Gironnay (2,6 %) dans le canton de **Pontivy,** avec la concurrence d'un "Vert" qui dépasse les 12 %.

– En Ille-et-Vilaine, il y avait une présence à **Rennes-Est,** le canton d'Yves Cochet, qui n'est pas le canton normal de Michel Genin. D'où les 2 % obtenus (1,2 % en 1985). **A Saint-Malo-Sud,** Herri Gourmelen avait la concurrence d'un "Vert", d'un "chopiériste" démocrate breton, outre les candidats traditionnels. D'où ses 3,5 % (contre 5,2 % en 1985). Une surconcurrence qui ne profite qu'à la droite, dont les deux candidats sont en tête.

– **En Loire-Atlantique,** Patrick Pellen fait 3,7 % à Nantes 5 (score de 1986, 2,5 %), G. Callet, 2,5 % à Nantes 3, Gérard Merel, 3,3 % à Nantes 9, René Boulzennec, 2,7 % à Orvault, Sylvain Rabouille, 2,9 % à Saint-Nazaire-Est (1986, 1,8 %). Trois résultats sur cinq sont en nets progrès.

La concurrence avec les Verts et le nombre accru de candidats n'ont pas empêché que les deux tiers des résultats sont en hausse. Ils sont très supérieurs à ceux des listes PBPE dans les mêmes cantons. Effet de notoriété ? Sans doute, mais pas seulement. Une étiquette un peu connue est peut-être plus porteuse qu'une appellation dont l'opinion prend connaissance quelques jours avant le vote. A méditer...

J.J.M.



Robert Pédron (8 % à Plérin).

LA DICTATURE DE L'IMAGE :

Démocratie, année zéro

A la veille du scrutin régional le professeur Robert Herzog dressait dans « Le Monde » des 22 et 23 mars 1992, un bilan accablant de la soi-disant campagne électorale des régionales dans un article intitulé « Une non-campagne électorale ». Ainsi écrivait-il : « *La région, collectivité territoriale non explicitement prévue par la Constitution, méritait enfin une légitimation par un débat sur ses missions et son devenir. Ce ne sera pas cette fois-ci. Alors en 1998 ?* ».

Preuve est faite qu'un seul homme politique, par son passage régulier sur les chaînes de télévision centrales et un « look » soigné, peut recueillir en quelques mois plus de 7 % des suffrages à l'échelon hexagonal. Il n'y a pas d'autre explication au résultat des listes Génération Écologie dont beaucoup ont été « bricolées » au dernier moment et n'avaient pas d'assise locale. Candidat moi-même dans le Morbihan, je peux en témoigner.

Le taux de participation à ces élections ne doit pas faire illusion. En révélant **l'hégémonie du pouvoir télévisuel,** le fameux quatrième pouvoir qui est en passe de devenir le premier, elles ont aussi mis en évidence une inquiétante régression démocratique. Cette hégémonie du petit écran s'accompagne logiquement du déclin de la presse écrite d'information générale qui trouve son pendant dans le développement de la presse spécialisée. Tel est le paradoxe d'une société superficielle qui s'uniformise et s'émiette. La raison en est la disparition du débat d'idées.

La politique a atteint le degré zéro de la réflexion et ne semble pas près de se relever. Il n'est pas exagéré de parler d'une dictature de l'image. La prédiction de George Orwell est devenue réalité. **La vie politique locale est en voie de disparition et avec elle c'est la démocratie réelle dans la cité, au quotidien et au plus près des gens, qui est menacée.**

Un exemple concret

Pour preuve la rédaction de Rennes de FR3 a cru ne pas devoir organiser le moindre débat entre les différentes listes en présence en Bretagne. Alors à quoi bon des rédactions régionales ? La rédaction de Rennes a procédé à une présentation plus ou moins équitable des listes par spots de quinze ou vingt secondes accompagnés d'un commentaire. De telle façon que certaines listes ont été dans l'impossibilité d'expliquer un tant soit peu leur démarche. **La question fondamentale que des journalistes professionnels et responsables auraient dû poser à l'ensemble des listes était la suivante : la Bretagne, en tant que région périphérique au pouvoir embryonnaire, va-t-elle entrer en position de faiblesse dans l'espace ouvert du Marché unique ? Cette question n'a pas été posée.**

En concurrence avec les régions centrales de la Communauté dont les entreprises bénéficient tout à la fois d'une puissance financière sans équivalent en Europe, de ressources technologiques considérables, d'un marché local important et souvent d'une large décentralisation (länder allemands, régions autonomes italiennes) mais en concurrence aussi avec d'autres régions périphériques qui disposent depuis plusieurs années d'un véritable pouvoir autonome (la population égale la Galice dispose d'un budget dix fois supérieur à celui de la Bretagne administrative à quatre départements), la Bretagne de toute évidence ne pourra s'intégrer à son avantage dans le Marché unique si elle n'a pas les moyens politiques de contrôler l'utilisation de sa masse fiscale et de son épargne, c'est-à-dire de la richesse qu'elle crée. **Or quand un contribuable breton règle cent francs d'impôts, un franc seulement prend la direction du Conseil régional, tandis que quatre-vingt-cinq francs sont versés au budget de l'État.** Le résultat coule de source : l'Ile-de-France, qui compte pour 18 % de la population française et 28 % de la richesse nationale, reçoit 30 % du budget de l'État. La province finance le développement anarchique et monstrueux de la région parisienne. Aux termes d'une convention qui le lie à la SNCF, le Conseil régional de Bretagne couvre intégralement le déficit des liaisons ferroviaires de la partie centrale de la région tandis que l'ensemble des contribuables français sont sollicités pour combler le déficit de cinq milliards de francs de la RATP... **Est-ce là l'égalité républicaine ?**

Cette question fondamentale de l'accroissement et de la démocratisation du pouvoir régional dans la perspective de l'intégration européenne, seules les listes « Peuple breton, peuple d'Europe » l'ont posée, mais elles se sont heurtées à un mur d'indifférence de la part des médias audiovisuels, y compris régionaux. Pour être entendues sinon comprises du plus grand nombre, les nouvelles forces démocratiques sont-elles condamnées à mener elles aussi des opérations médiatiques tape-à-l'œil ? On voudra bien excuser la naïveté de la question.

Le relatif échec des listes « Peuple breton, peuple d'Europe » (51.000 Bretons ont voté pour les listes régionalistes-autonomistes, contre 32.000 en 1986) est aussi celui de la Bretagne, des régions françaises qui ne sont pas préparées au Marché unique et au bout du compte de la démocratie. Qu'on ne se trompe pas sur la signification de ces élections ratées. Le débat manqué des régionales ressurgira inévitablement mais dans un contexte plus dramatique car les inégalités entre régions et les frustrations qui en découlent ne peuvent que croître. Que les pompiers pyromanes ne nous parlent pas alors de l'incendie qui couve.

Christian GUYONVARC'H

La production de lapins de chair en Bretagne

De la crise à l'embellie

Au début des années 80, les producteurs de lapins bretons ont subi une crise très grave. Les relations étaient très mauvaises entre les producteurs et les abatteurs. De violentes manifestations, avec des camions bloqués s'organisèrent. Un moment, les éleveurs bretons, avec le soutien de leurs collègues occitans songèrent à créer un abattoir coopératif à Châteauneuf-du-Faou. Mais les banques refusèrent de financer ce projet. Les éleveurs luttèrent aussi contre la cotation de Rungis (Ile-de-France) qu'ils jugeaient non représentative (5 % de la production transitait par ce marché).

Les importations en provenance de Hongrie et de Chine sont encore présentes dans toutes les mémoires. Ensuite le virus de la maladie VHD a décimé beaucoup d'élevages. Mais les éleveurs péchèrent aussi par manque d'organisation. Depuis 1989, une embellie règne ; l'Hexagone manque de lapins, les abattoirs ont des projets d'extension ; les groupements recherchent des candidats à l'installation. Dans cet article, il n'est question que de la production *commercialisée* par les groupements ; nous laissons de côté l'autoconsommation qui est encore très forte dans notre pays. Un repérage des groupements producteurs de lapins s'impose.

1er rang

Les statistiques officielles nous présentent la Bretagne comme la deuxième "région" productrice de lapins de l'Hexagone après les "Pehideuloire". Lorsque l'on fait rentrer la Loire-Atlantique dans les statistiques de la Bretagne, alors la Bretagne retrouve la première place. Néanmoins, le dynamisme des producteurs semblait plus important dans cette contrée qu'en Bretagne.

Plusieurs de ces groupements de producteurs se retrouvent dans une association : l'UDGPLO (Union des groupements de producteurs de lapins de l'Ouest) qui s'étend du Finistère à La Seine-Maritime. Ne font pas partie de cette organisation, la CELAB et la CANA qui, elle, a rejoint l'organisation des Pays de Loire, malgré la désapprobation de cette décision par les groupements bretons.

La seconde remarque que l'on tire de ce tableau a trait aux rapports que ces groupements entretiennent avec certaines organisations. A l'exception du "Lapin angevin" (dont le siège social est à Vitré et qui exerce aussi sur l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique), totalement indépendant, les autres font partie de coopératives polyvalentes (CANA, CAM, CECAB) ayant un département "aliment du bétail" ou possédant des rapports étroits avec des entreprises privées d'aliment du bétail. Ainsi, l'entreprise Glon de Saint-Gerrand, près de Pontivy, fournit l'aliment au GAELAP (1er groupement de producteurs de lapins de l'Hexagone) et à SYPROLAP.

On peut expliquer ceci par le désir, la volonté des marchands d'aliments de ne pas être trop indépendants d'une ou deux productions animales (porcins, bovins notamment). Les marchands d'aliments sont à l'origine du développement, de l'industrialisation de cette production. Ceci a amené dans la production du lapin des pratiques issues de la production porcine (conduite en bandes et insémination artificielle. Cette dernière se trouve au stade embryonnaire, elle n'est pas totalement maîtrisée dans cette production). Il semble d'ailleurs que les concepts, les pratiques de la production porcine, production de tête en Bretagne, servent de référence aux autres productions animales.

1. L'amont

Nous ne disposons pas de statistiques sur les emplois à l'amont directement liés à la production animale. En plus de ces fabricants d'aliments, nous trouvons aussi, des entreprises de bâtiments d'élevage comme DANNO ou SERUPA à Merdrignac, mais qui ne travaillent pas exclusivement dans ce secteur. Seul MATERLAP à Châteaubourg se consacre exclusivement à la fabrication de matériel d'élevage pour lapins (34 employés).

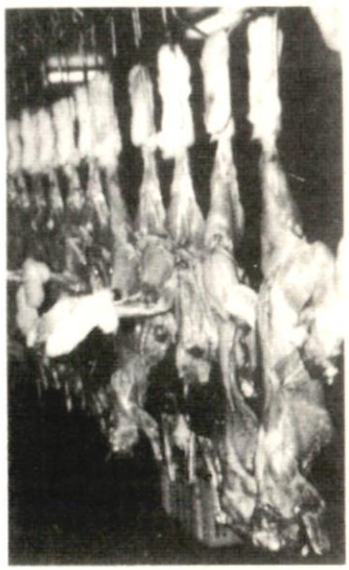
Répartition géographique des producteurs :

Nous avons été obligés de confronter les statistiques de l'UGPLO (qui datent de 1990) et celles plus récentes des groupements de producteurs. Rappelons que la CECAB et la CANA ne sont pas adhérentes à l'UGPLO. Ceci nous permet de dresser le tableau suivant :

A la lecture de ce tableau, on remarque de suite l'écrasante supériorité du Morbihan. D'autres statistiques lui attribuent plus de 40 % de la production bretonne. Dans le Finistère, il semble que les élevages soient de moindre dimension. Plusieurs groupements de producteurs ayant leur siège social dans le Morbihan ou l'Ille-et-Vilaine ont des adhérents en Loire-Atlantique. Une certaine division du travail existe entre les départements bretons concernant les productions animales : le Finistère et les Côtes-d'Armor, champions de la production porcine, l'Ille-et-Vilaine, recordman de la production laitière, et le Morbihan qui occupe la première place dans les domaines avicoles et cunicoles. La Loire-Atlantique est en retrait en ce qui concerne l'élevage.

2. L'aval

L'aval de cette production est surtout constitué par les abattoirs. Dans ce



(Photo Paysan Breton" - Mars 1992

domaine, la supériorité du Morbihan est encore plus éclatante, plus écrasante.

Le Morbihan concentre 140 emplois sur 171 (81 %). Ce chiffre est à rapprocher des 38 % des éleveurs opérant sur ce département. Phénomène qui va aller en s'amplifiant, les projets d'extension se situent surtout dans ce département. Les entreprises auront encore plus d'intérêt à s'installer dans ce département que les coûts de ramassage sont plus faibles et que cette production est appelée à se développer encore plus dans ce département : les productions avicoles et cunicoles exigent une surface d'épandage moindre pour les déjections que la production porcine par exemple.

De plus en plus les surfaces d'épandage vont devenir des **charges.** Il faudra investir dans le foncier pour pouvoir investir dans telle ou telle production animale. Les charges d'investissement vont donc augmenter. Dans le Finistère et les Côtes-d'Armor, les terrains libres pour l'épandage des déjections animales deviennent limités.

Or, il faut savoir que sur deux lapins produits en Bretagne, **un seul** est abattu en Bretagne. Ainsi, par exemple, l'entreprise Lhoeul de Lignol possède un autre abattoir de 250 salariés à Thouars, dans les Deux-Sèvres, et abat 125.000 lapins par semaine. Cet abattoir possède une capacité d'abattage supérieure à tous ceux de la Bretagne réunis !

Toujours près de Thouars, à Chef-Boutonne, le groupe Bourgoin qui a racheté Tilly à Gwerleskin (29) est propriétaire d'un abattoir de lapins (65.000/semaine) dont une forte proportion est originaire de Bretagne. Il en est de même pour l'abattoir Fléchart dans l'Orne. La région Poitou abat 27 % de la production hexagonale alors que la Bretagne (Loire-Atlantique incluse) arrive au premier rang pour la production à égalité avec les Pays de Loire, mais n'abat que 11 % de la production hexzagonale (Source ►

ITAVI). Les emplois de l'aval sont des emplois à plus haute valeur ajoutée (mais se situent en France). On semble assister à une sinistre comédie qui aurait pour titre : "Les lapins pour les Français, les déjections pour les Bretons".

Cette importance de la région Poitou-Charente dans l'abattage explique la position de la CANA qui ne veut pas adhérer à l'UGPLO avec les groupements des producteurs bretons.

3. Perspectives

Lors d'un entretien téléphonique avec le PDG d'un abattoir, celui-ci m'informa que très récemment, il avait lu une étude sur les retombées de la production cunicole en Bretagne (B4). D'après cette étude, entre 1.300 et 1.400 personnes dépendaient de cette production. Comme cette étude se situe au niveau de la Bretagne administrative, ceci donne les résultats suivants 1.300 à 1.400 personnes. 670 éleveurs : 670 emplois. Chaque éleveur de lapins crée donc un autre emploi sur ce secteur en Bretagne. Même raisonnement pour la Bretagne réunifiée, où on peut dire que 1.500 personnes vivent donc du lapin en Bretagne. Or, plus haut, nous avons dit qu'un lapin sur deux était abattu et conditionné en Bretagne ; de suite on voit donc le potentiel d'emplois qui nous échappe.

Porter ce chiffre de 1.500 à 2.000 nous semble un objectif réaliste, raisonnable. Un doublement des capacités d'abattage s'impose ; les abattoirs bretons semblent l'avoir compris. La deuxième action à entreprendre concerne la recherche d'une valeur ajoutée plus importante. La production anicole comme toutes les autres productions agroalimentaires bretonnes dispose d'un gisement de matières premières important et d'éleveurs performants, mais souffre d'une faible valorisation. Ce dernier point, lorsqu'il est trop négligé, peut mettre en péril la survie, le développement économique des éleveurs. (Lire Stratégies agricoles par le lait. Voir "PB" n° 337, compte rendu). Enfin, rappelons l'intérêt de cette production qui exige peu de surfaces d'épandages.



(Photo Paysan Breton" - Mars 1992

Chez Rozanic, à Baud

Département	Nbre d'éleveurs	Rang	%
56	286	1	38
22	150	2	20
29	127	3	17
35	107	4	14
44	80	5	11
BZH	750	–	100 %

Abattoirs	Nbr de salariés	Lapins/semaine	Départ.	Projet
Lhoeul	56	35.000	56 Lignol	70.000/semaine
Rozanig	70	50.000	56 Baud	
SA Bretagne Lapins	14	10.000	56 Ploéren	25.000/semaine
Janzé Volailles	25	15.000	35 Trémorel	à l'étude
Le Faisan Doré	6	5.000	29 Plabennec	
TOTAL	**171**	**115.000**		

Nom du groupement	Nbre d'éleveurs en Bretagne	Nbre de cages mères en Bretagne	Nbre de lapins vendus en BZH	Tonnage vendu en BZH
GAELAP (Glon)	247	496.000	2.700.000	6.210
CUNI Ouest (SICAMOB)	175	190.000	966.000	2.222
AELCA (Guyomarc'h)	25	5.000	239.000	554
SYPROLAP (Glon)	52 (+ 48 en France)	6.000 (entre 35 et 44)	348.000	800
CECAB	86	15.500	650.000	1.500
Lapin Angevin	55	7.150	310.000	713
CAM (UNICOPA)	40	8.800	332.000	767
CANA*	70	10.200		1.250
TOTAL	**750**	**121.250**		**11.794**

* La CANA ne nous a pas donné les chiffres exacts concernant la Bretagne... La Direction départementale de l'agriculture et des forêts de Loire-Atlantique nous a donné un chiffre proche de celui de la CANA. D'autres groupements bretons opèrent en L.A. Le chiffre de la CANA a donc été retenu en totalité.

La "Méthode Pochon"

Les freins sociaux au "système Pochon"

(Par Hervé Person)

Il y a deux ans et demi de cela, j'ai procédé à l'interview d'André Pochon. C'est avec beaucoup de fierté que je le rencontrais le dimanche 12 janvier à la salle de la Cité à Rennes où il nous présentait son système. Rappelons que le "système Pochon" repose sur la culture du trèfle blanc et le respect des assolements. En agriculture, dans toutes les productions (qu'elles soient animales ou végétales), il est question de matières azotées. Parfois même la recherche d'engrais azotés fut à l'origine de la création des syndicats agricoles. C'est dire le rôle central de l'azote. Dans les productions végétales, certaines plantes, les légumineuses, fixent dans la terre l'azote présent dans l'air. Ce système permet de limiter, voire de supprimer, l'apport d'azote chimique aux plantes. Ce fait est source d'économie, d'autonomie et limite les échanges.

Le système Pochon n'est pas une simple méthode de production parmi d'autres, c'est un système social de production. La technique n'est pas neutre ; elle fait partie d'un système social donné, défini. A ce titre, chaque système social, chaque classe sociale crée, développe certaines techniques, certaines sciences. Le système Pochon entre directement en concurrence avec certaines forces sociales, là il se heurte à de puissantes forces d'inertie qui bloquent son développement.

I. Les forces d'inertie

Dans cette catégorie, nous avons regroupé les consommateurs et les écologistes, ceux-ci pouvant être désignés comme des consommateurs d'espace rural.

A) Les consommateurs : Plus que jamais, le consommateur est soucieux de la qualité et du prix des produits qu'il achète. Le détenteur du porte-monnaie peut orienter le système de production par le choix de ses achats. Mais le système économique actuel est plus un système de production que de consommation. Celui-ci peut "orienter" aussi le consommateur (par la publicité, par les canons de la mode, etc). Cette orientation aura pour effet de consolider le système de production dominant. Or, aujourd'hui, le consommateur "moyen", totalement coupé de la nature, a besoin de réapprendre ce qu'est un produit de qualité.

Aussi, nombreux sont les citadins qui préfèrent un poulet élevé industriellement à un poulet fermier. Ce dernier, se distinguant par sa chair ferme, le consommateur dira que c'est du "cuir" par opposition à l'autre où il n'est pas besoin de couteau... Un poulet élevé industriellement peut avoir une chair plus ferme à condition qu'il soit abattu plus tardivement. Pendant ce retard, il n'aura guère pris de poids. Ceci suppose que le consommateur paie la qualité (poulet à label, de 12 semaines au lieu de 6).

On peut produire sans polluer Qui s'y oppose ? Pourquoi

Est-il toujours disposé à payer la qualité ? Voilà une première question. Le consommateur devient de plus en plus sensible aux méthodes de production, d'élevage. Parfois cette attitude confine à la sensiblerie. Dans le cas des porcs élevés en plein air, ces animaux présentent une couche de gras un tout peu peu plus importante que ceux élevés en hors-sol, mais contrairement à ces derniers, ils ne sont pas stressés. Il faut savoir que c'est le gras qui donne le goût à la viande. Dans ce cas, que veut le consommateur ? Un porc élevé sur paille présentera un aspect un peu moins propre que celui élevé sur caillebotis mais aura moins de chances d'avoir des problèmes d'arthrite donc moins de chances de recevoir des piqûres de Phenyl, de cortisone. Aujourd'hui, le "look", la cravate, priment sur les qualités de l'individu ; l'apparence règne. Préférera-t-il un cochon sale qui s'est roulé dans la boue pour se protéger des coups de soleil ou un cochon propre mais rempli de pénicilline ? On pourrait multiplier les exemples. Le problème est de savoir ce que veut réellement le consommateur.

B) Les "écologistes" : Plutôt que de dire les écologistes, on devrait dire les "écolos-intellos", les écologistes du dimanche, les consommateurs d'espace rural. Récemment, un voisin me signalait l'existence d'un écologiste typique : M.K., enseignant, sectaire et qui plantait ses poireaux à l'envers... Bref, la personne qui n'y connaît rien.

Si la tendance à la concentration continue, bientôt 90 % des gens vivront sur 10 % du territoire. Ceci signifie a contrario que 10 % des gens vivront sur 90 % du territoire... Des problèmes sociaux vont se poser pour savoir qui aura la maîtrise de l'environnement, des paysages de ces 90 % du territoire. Imaginons le cas d'un Parisien, fatigué de sa vie en banlieue, qui tous les week-ends vient se reposer en Bretagne centrale. Il voudra profiter au maximum des bienfaits de la campagne. Sa première réaction sera de s'allier avec les retraités pour bloquer tout développement économique synonyme de pollution. Dans un premier temps, il s'opposera à la construction de hors-sol, d'épandages de lisier, au remembrement, mais accentuera le déclin économique de la région et se plaindra ensuite de la progression des friches, de l'absence de toute vie sociale. Or, le système Pochon peut permettre de garder plus d'agriculteurs à la terre. En bloquant le système économique, les "écologistes" accentuent l'exode rural, la désertification.

Autre cas : à côté de l'habitation de cet "écologiste" parisien, se trouvent deux exploitations agricoles. L'une (A) pratique le zéro pâturage (la bête ne sort pas, toute l'alimentation lui est apportée). L'autre (B) pratique le système Pochon. Pendant la semaine, A épand son lisier à proximité de la maison de "l'écologiste". Ni vu, ni connu. A est tranquille et peut entretenir de bons rapports de voisinage avec lui. Les vaches de B passent plusieurs fois par jour devant la maison de "l'écologiste" et défèquent sur la route. L'écologiste est furieux et demande à B de changer de système.

Le scénario n'est pas une vue de l'esprit. Il existe dans de nombreux endroits. Les problèmes atteignent leur acuité lorsque les résidents secondaires, les "écologistes" conquièrent les municipalités. Cette attitude des "écologistes" est récupérée par les gros éleveurs. Ainsi, ils affirment que 25 % de la pollution d'origine agricole est le fait des élevages de porcs, entre 12 et 15 % le fait des élevages avicoles et le restant la plus grosse partie, est constituée par la pollution diffuse. Selon ce raisonnement, le système Pochon favoriserait la pollution diffuse, la plus importante. Comme doute défécation est source d'azote, donc source de pollution, tout azote, donc toute la vie, serait source de pollution.

II. Les forces directement opposées

Ces forces ont élu domicile dans ce qu'on peut appeler le complexe "agriculture-I.A.A." (Industries agro-alimentaires). Selon leurs fonctions, on peut les diviser en deux sous-catégories : celles d'encadrement et celles des I.A.A.

A) L'encadrement : L'encadrement est constitué par les enseignants agricoles d'une part et par les conseillers agricoles et techniciens d'autre part. Les enseignants agricoles se présentent comme des caporaux de l'instruction, ayant pour pédagogie d'ordre serré : "Ils continuent de ronronner le système actuel sans se mettre au goût du jour. Ils ont appris leur leçon pour toute leur vie. De plus, il n'y a pas de lien entre les enseignants et le terrain", affirmait André Pochon dans notre interview (P.B. 311). Leur vision est une vision mécaniste niant les interactions entre l'homme et son milieu. Ce n'est qu'une théorisation partielle du savoir paysan dans un autre jargon. De leur cours est absent l'essentiel : la vie. Or la maîtrise du système Pochon fait appel à la collaboration maximale entre l'homme et son milieu. L'agriculteur doit bien maîtriser ses assolements, ses parcelles, l'exposition de celles-ci, etc. C'est un système qui fait appel à la réflexion et se caractérise par la valeur ajoutée. En réduisant les consommations intermédiaires, il redonne plus d'autonomie à l'exploitant.

Pour toutes ces raisons, les conseillers et techniciens agricoles sont souvent opposés à la promotion de ce système. Souvent leur rôle est de prendre commande d'une consommation intermédiaire (aliments, engrais, produits de traitement). Plus l'agriculture sera spécialisée, plus se créeront des postes en amont ou en aval. Une agriculture plus autonome assumant plusieurs fonctions à la foi, réduirait leur nombre. Leur situation sociale serait en danger... En effet, ce qui distingue un mode de production d'un autre c'est moins le bien que l'on produit que la manière dont ce bien est produit. Autrefois, les agriculteurs entretenaient le paysage. Aujourd'hui, cette fonction est de plus en plus l'affaire d'entreprises paysagistes, de l'Équipement (élagage), les fonctionnaires français de la DDA, après avoir détruit le bocage breton préconisent aux paysans bretons la plantation de haies... Mais ces emplois ne sont pas des emplois sous **statut paysan.** Pour comparer le plus sérieusement possible le système "Pochon" avec le système hors-sol, une comptabilité sociale en temps de travail ferait ressortir ie fait qu'avec plus de paysans, moins de fonctionnaires, de conseillers et de consommation intermédiaires, la même charge de travail pourrait être exécutée et coûterait moins cher à la collectivité. Aujourd'hui, la pollution induit des emplois de ... dépollution. La pollution est-elle un produit ou une charge ? Le lisier est-il un produit ou une charge ? En 1970, l'industrie automobile avait induit dans le secteur hospitalier un produit supérieur au sien grâce aux... accidents de la route. On peut largement méditer sur cet "enrichissement".

B) Les I.A.A. : Dans cette catégorie, on trouve surtout les entreprises fournissant des intrants à l'agriculture. Avec le système Pochon, plus besoin d'acheter des engrais azotés, les bons assolements permettent de limiter les maladies donc de diminuer les produits de traitement. On peut définir l'agriculture par sa fonction : produire de l'énergie renouvelable. Pour vivre, il nous faut chaque jour un certain nombre de calories, calories que nous trouvons dans les aliments. La production de ces calories a nécessité la consommation d'autres calories (engrais, construction de matériel, etc). La chaîne de production étant devenue tellement longue, l'agriculture produit-elle autant de calories qu'elle en consomme ? La question mérite d'être posée. Quel est le rapport entre la production de calories et la consommation de calories ? Un système de comptabilité permettant l'analyse énergétique de la production agricole pourrait réserver quelques surprises...

A Bernard Lambert qui tenait ce raisonnement, Pierre Saunier et Bernard Schaller répliquèrent : *"Comme beaucoup d'ailleurs, M. Lambert télescope trop facilement problèmes économiques et problèmes énergétiques. Certes leur relation est évidente dans le cas du pétrole. Mais ce n'est pas parce que les calculs en termes d'équivalent énergétique montrent un fort accroissement de l'énergie nécessaire, que cet accroissement est – consubstantiellement anti-économique, c"est-à-dire qu'il correspond "par essence" à un gâchis".*

Ces économistes distingués tiendraient-ils aujourd'hui les mêmes propos qu'en 1979 ? A Rennes, J.C. Pierre affirmait que toute pollution est un gâchis. Ceux qui ne sont pas d'accord avec le président d'Eaux et Rivières reprennent l'argument d'EDF ►

Le nouveau port de Saint-Quay-Portrieux dans le pot au noir

"Le plus grand chantier de Bretagne" selon le président du Conseil général, qui l'inaugura en juillet 90 avec le miistre de la Mer. Fleuron de la Bretagne Nord, puisqu'il devrait devenir son plus grand port de plaisance et son plus grand port de pêche après Saint-Malo, le tout dans un même bassin. Locomotive de l'économie locale, puisque selon le Conseil général, il devrait créer, en un geste magique, pas moins de 800 à 1.000 emplois.

Porté par des vents généreux (50 % de fonds publics), le lourd vaisseau (un poids de 320 MF) s'ébranla insensible aux plaintes des défenseurs de la nature aux mains nues. Il cingla vers le large (1,5 km de murailles projetées à 700 m en mer) pour se trouver maintenant encalminé dans le pot au noir, tel un grand voilier d'antan, toiles affalées, sous un ciel de plomb.

Où en est-il fin 1991 ? Vous le saurez ici. Cette situation absurde et désespérée était-elle prévisible ? Oui, comme l'ont dit nos différentes notes, émises depuis 1987, jusqu'à la dernière de juin 1991.

Le fiasco de la partie plaisance

La vente des anneaux au point mort : Sur les 935 places en vente depuis juin 1987 (1.030 places étant prévues au total), un tiers seulement a trouvé preneur, apportant moins de 30 % du revenu espéré, car ces places sont les moins chères. Comme le promoteur annonçait dès 1988 en avoir vendu le tiers, les progrès sont quasi nuls depuis trois ans. Le prix exorbitant de ces anneaux, parmi les plus chers de France, suffit à l'expliquer. S'y ajoute maintenant la forte aggravation du déclin des ventes de bateaux habitables, déclin structurel car commencé il y a dix ans.

L'effondrement du délirant projet immobilier : Au lieu du grand ensemble de près de 10.000 m² groupant hôtel et centre commercial, on ne trouve sur les immenses terre-pleins que deux bâtiments, dont l'un inachevé car inutile. Au lieu de la centaine de commerces qui devaient créer "l'animation", on ne trouve que huit cafés-bars ou boutiques, occupant moins de 10 % des surfaces prévues à l'origine, mais déjà surdimensionnés, au vu de leur activité et de la demande des chalands.

Dès l'origine nous avons annoncé l'échec de ce complexe dix fois trop important et dénoncé le scandale de l'utilisation gratuite du domaine public pour une opération immobilière privée. Nous avons enfin attaqué l'irrégularité des permis de construire ces bâtiments sur le domaine public portuaire. Or sur ce point nous avons été déboutés par le Consel d'État en 1991, pour la raison surprenante qu'en les accordant le préfet n'avait pas à contrôler qu'ils respectaient le Code des ports maritime protégeant le domaine public portuaire. Cependant notre argumentation concernant leur illégalité n'a pas été contestée.

Des bâtiments indispensables mais inexistants : La construction de la tour capitainerie-bureaux n'a pas commencé et celle du bloc sanitaire, entamée, est interrompue : pas d'argent pour des bâtiments qui auraient dû exister dès l'ouverture du port, en juillet 1990.

1991, la Berezina de la partie plaisance : En 1988, lors du lancement des travaux du port, la Société du Nouveau Port concessionnaire de la partie plaisance affirmait atteindre l'équilibre ►

Le système Pochon (suite)

(pro-nucléaire) confondant niveau de vie et consommation d'énergie. La logique d'EDF et du complexe des IRA est une logique industrialiste, centraliste ; celle de Pochon est une logique autonome, paysanne.

Aujourd'hui, l'environnement, l'entretien des paysages présente un coût de plus en plus élevé. Cette défiguration des paysages est présentée comme une externalité de l'activité des entreprises et est supportée par la collectivité. Le principe pollueur-payeur vise à obliger l'entreprise à intégrer ces coûts, à "internaliser les externalités" comme disait pompeusement un économiste. Le jour où cela se produira, alors le système Pochon aura marqué un point décisif. La présentation de faux bilan est un délit, réprimé par la loi. Continuera-t-on longtemps à nous présenter des faux bilans ? Une des causes d'effondrement du système soviétique est qu'il confondait incorporation maximale de consommations intermédiaires et valeur ajoutée. On sait ce qu'il est advenu à ce système... La même chose pourrrait arriver au système capitaliste. Ceci ne veut pas dire que demain le système Pochon sera le système dominant. J'ai l'habitude de dire qu'il y a autant d'agricultures que d'agriculteurs. Je pense à la cohabitaiion de plusieurs systèmes. Mais incontestablement ce système est appelé à se développer.

Hervé PERSON



financier, sous la condition cependant que les anneaux et les 10.000 m² de surfaces commerciales soient vendus et occupés en totalité avant fin octobre 1991.

Optimisme insensé, puisqu'à ce jour, avec un tiers des anneaux et moins de 10 % des surfaces commerciales vendus, au lieu d'encaisser le revenu total des cessions sur lequel elle comptait, soit environ 220 MF, elle ne peut espérer atteindre, en supposant que tous les acquéreurs règlent leur dû, que 20 % de l'objectif qu'elle s'était donné.

1992, le temps des règlements de comptes : Une baisse des prix redresserait-elle la situation ? Elle devrait être de 50 % pour rendre les anneaux compétitifs et serait sans effet sur les ventes de surfaces commerciales, sans apporter l'équilibre financier. La Société du Nouveau Port avait donc prévu, avant le début des travaux que dans ce cas elle serait justifiée à demander des subventions, et son document avait alors été approuvé par le président du Conseil général. Nous l'avons questionné à ce sujet, par nos lettres d'août et septembre 1991, sans obtenir de réponse. Dans la conjoncture actuelle, et se sachant surveillées, les autorités hésiteront à accorder publiquement de nouvelles faveurs au promoteur privé. Mais les frais financiers s'accumulent et la tension monte dans la société du Nouveau Port entre le leader majoritaire, Spada, société niçoise filiale de la Générale des Eaux, et les entreprises bretonnes minoritaires, qui sont aux abois.

Un port de pêche non fiable

La partie pêche, un investissement à contre-courant : La criée ultra moderne a été inaugurée le 20 décembre dernier, couronnant le nouveau port de pêche dont le coût total de plus de 100 MF est payé par les collectivités publiques, donc les contribuables locaux. Cet ensemble prestigieux ne devrait trouver son équilibre financier qu'en 2010, à condition que l'on y débarque en 2000 un tonnage supérieur au total actuel des Côtes-d'Armor, alors que le Portrieux n'en a représenté en 1989 que 13 % en valeur. Or même si l'on transférait l'activité de tous les autres ports du département au profit du Portrieux, cette condition serait irréalisable.

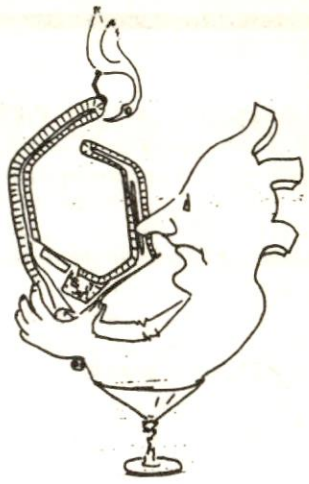
En effet, 1991 a vu s'aggraver la chute des prises, localement (– 10 à – 15 % dans les grands ports de Bretagne Sud) et mondialement. Fin décembre 1991, la CEE a confirmé sa détermination à réduire les captures pour protéger les ressources jusqu'en 2003 au moins et donc à continuer la réduction de la flotte communautaire, qui comprend 40 % de bateaux en trop. Dans ce contexte, la construction d'infrastructures surpuissantes, favorisant les grosses unités ravageuses, est parfaitement anachronique.

Un port dernier cri mais un faux abri : A chaque coup de vent de Sud la houle entre librement dans le nouveau port et rend intenables les pontons de pêche, obligeant les bateaux à se réfugier dans la partie plaisance ou dans le port d'échouage. En cours d'année, il a donc fallu installer un ponton supplémentaire un peu plus protégé, palliatif très partiel. Mais 1991 s'est écoulé sans que soit même annoncée la solution promise pour que ce port tout neuf soit au moins un abri fiable. Solution forcément coûteuse pour cette effarante erreur de conception qui peut en annoncer d'autres. Nouvelle preuve enfin que la partie pêche a été greffée artificiellement sur le projet de port de plaisance privé, afin de le subventionner indirectement à 50 %.

Fuite des responsabilités, poursuites de l'aventure

Incurie des responsables : Nous avons déjà attaqué l'autorisation donnée par le bureau du Conseil général de commencer les travaux du port qu'il ne disposait pas des études (études de marché, prévisions financières) exigées par le cahier des charges de la concession. Or ce stupéfiant laxisme se poursuit. Le cahier des charges impose en effet la mise à jour annuelle de ces études, que la gravité de l'état du malade rend encore plus nécessaire en 1991. Nous les avons donc demandées en août 1991 au président du Conseil général, mais en vain, et avons donc dû faire appel à la Commission d'accès aux documents administratifs rattachée au Premier ministre. Forcé par l'avis de cette commission, c'est fin décembre qu'il nous a communiqué certaines pièces : concernant la partie pêche, un compte d'exploitation prévisionnel, mais sommaire, partiel et sans prévision d'activité correspondante. Concernant la partie plaisance, aucune étude ni prévision au delà de 1991 n'ont été fournies par le concessionnaire au Conseil général.

Imposture des promesses d'emploi : Le Conseil général avait annoncé, dans sa Note de présentation du nouveau port, la création de 800 à 1.000 emplois, à égalité par la pêche et la plaisance, promesse ensuite confirmée par la municipalité. Chiffre fantastique, même si le port pouvait se développer comme on l'avait prétendu. En août 1991, devant l'insignifiance des emplois réels, nous avons à nouveau posé au président du Conseil général les questions qui intéressent les demandeurs d'emploi : combien, lesquels et surtout quand ? L'essentiel de la réponse tient dans cette phrase : *"Le bilan définitif des créations d'emplois est difficile à dresser alors que l'ensemble des opérations liées au nouveau port n'est pas achevé".* L'emploi, qui était la raison d'être de ce nouveau port, n'est donc plus le premier souci de ses initiateurs.



Le port est vide, la coupe est pleine !

Poursuite de l'aventurisme : Les causes de l'échec de ce port mégalo sont profondes et durables pour la partie pêche comme pour la partie plaisance. D'autres activités sont-elles possibles ? La liaison par vedette avec Jersey lancée en 1991 et qui profite de subventions n'a qu'un effet négligeable sur la situation financière du pot. Deux voies subsistent alors :

- Des aides publiques accrues. Le déficit de la partie pêche est déjà assuré par les contribuables du département et de la commune sans limitation de montant ni de durée. Pour la partie plaisance la difficulté est de faire endosser les pertes du promoteur niçois par les contribuables bretons sans qu'ils s'en rendent compte.

- La poursuite du bétonnage de la côte par l'immobilier, solution illusoire mais préconisée par le président du Conseil général dans sa lettre de septembre 1991. Nous pouvons craindre d'abord la construction de "résidences de tourisme" sur le domaine public portuaire, aussi illégales que le complexe commercial prévu, mais souhaitées dès l'origine par Spada. Mais cette fuite en avant est illustrée surtout par le nouveau projet de centre de thalassothérapie qui prend le relais du nouveau port : prévu en bordure d'un site classé, lancé par un promoteur et le maire de Saint-Quay-Portrieux, approuvé par le Conseil général, il doit à son tour créer 80 emplois, alors que les études les plus sérieuses montrent que le marché de la thalassothérapie est saturé. Mais celui des charlatans a un avenir sans limites.

G.E.P.N.



Glizarc'hant

Romant-kazetenn
gant Fañch Treger
Eil lodenn

Seizhvet rann warnugent
Dilabour

– Feiz, Herri n'am eus ket a labour evidout ken, eme Herve ar C'hoader d'e vevel ur sadornvezh da noz pa oa echu gante ar sizhun.

Ha gwir e oa : tamm-ha-tamm e oa disec'het ar vammenn a zegase dour d'ar vilin, da lâret eo arc'hant ha pinvidigezh d'ar stal arrebeuri renet abaoe bloavezhioù oa gant Hervez, hag araokañ, gant e dad hag e dad-kozh, holl micherourien war ar c'hoad ha kizellerien. Brevet e oa bremañ gant al labouradegoù bras hag a rae "arrebeuri graet ha toud" tammoù traoù divalav ha skañv, met kalz gwelloc'h-marc'had eget ar pezh a veze fardet en e stal dezhañ.

Deuet e oa ar vuhez da vezañ start ha ker, setu e klaske an darn vrasañ eus an dud espern ur genneg ennak en ur brenañ traoù marc'hadmat.

Mevel ar C'hoader en em gavas eta dilabour a-daol trumm ur sadornvezh da noz. O ! gouzout a rae, evel-just, ne yae ket gwall vat al labour abaoe ur pennad-amzer ; koulskoude n'en dije ket kredet e vije aet ken buan ar stal da stalig.

– Da hanter kant vloaz echu e-pelec'h e kavin me labour bremañ ? emezan.

Bep seurt soñjou du a zeue dezhañ e-pad ma oa o tiskenn gant an hent a ya da Vilin Koad ar C'hastell, e-lec'h ma oa o chom.

Erru er gêr e tistagas Herri ar chas a veze staget er porzh e-pad an deiz, pep hini diouzh un organell plantet en douar. Goude-se e tapas an alc'houez kuzhet didan un dornad plouz en pign ouzh ur post e-barzh ar c'hrañj, hag eñ en ti. War an daol e chome c'hoazh ar volenn hag al loa implijet gantañ diouzh ar beure evit e lein. Ne veze ket skaotet gwall alies al listri-taol en ti-mañ. Kemer a reas Herri ar volenn-se hag e tiskargas e-barzh ur bannac'h mat a win ruz. Ur wech evet ar gwin gantañ ez eas d'e wele war-eeun hep debriñ tamm ; troc'het mik e oa bet dezhañ e naon gant komzoù kriz Herve ; "N'am eus ket labour evidout ken !"

Goude bezañ ruilhet ha diruilhet war e wele e-pad pell amzer, e vanas kourket a-benn ar fin. A bred a-walc'h e tihunas en deiz war-lerc'h. Dija e oa sklerijenn an deiz o parañ en e gambr. Gwennilied a richane e-krap ouzh ur prenestr du-hont e penn all d'an ti, ha pelloc'h e parkeier Kelanneg e veze klevet saout o vlejal. E-kichen ar vilin, trouz dibaouez ar skluz a seblante da Herri melkoniusoc'h c'hoazh eget kustum...

Tremen a rae an amzer. Bet en doa e lizher torr-gopr, hag un tamm digoll. Aet e voe d'an ti-kêr d'en em enskrivañ en A.N.P.E., ul lunvezh, abred diouzh ar beure, kazimant dre guzh rak mezh en doa abalamour e chome dilabour, eñ hag a oa kroget gant e vicher a-vec'h ma oa tapet gantañ e santifikad !

Ne veze ket gwelet ken e ostalerioù ar bourk hag an holl, kenkoulz e gamaraded evel an div ostizez a soñje ne oa ket seblant vat an dra-se.

Alies e veze serret an nor warnañ dre ma n'en deveze ket c'hoat da welet tud. Met an holl er c'horn bro a ouie pegoulz e veze er gêr ha pegoulz ne veze ket, rak ar chas, stag e-kreiz ar porzh, a oa kustumet da sevel o fri etrezek an ti ha da harzhal pa veze o mestr er gêr.

Un devezh abred diouzh ar beure, e oa bet gwelet Herri o tremen dre ar bourk war e varc'h-houarn, herr warnañ.

– O vont da vale ec'h out ? eme Ujen, ar marichal, savet abred evel bep beure.

– O vont da labourat, a respontas Herri hep chom da glakenniñ.

Adalek neuze e veze gwelet gwech ha gwech all er bourk. Kavet en doa labour diouzh varc'had, emezañ, d'ober koad tan e koad Kergrist, kostez Plouber du-hont, en tu all da stêr Lannuon. Dont a mont a rae bemdez war e varc'h-houarn, e damm boued gantañ en e vuzetenn war e gein. Ha pa c'houlenne unan bennak digantañ :

– Ac'hanta 'ta Herri, mont mat a ra al labour ? Mevel kozh ar C'hoader a responte ingal :

– Ya, ya, n'hell ket bezañ gwelloc'h, n'erruan e penn ebet ! Foulet on !

E gwirionez ne badas ket gwall bell labour Herri en-dro d'ar c'hoad tan. Ur wech troc'het ha faoutet ar re-mañ ha graet kordennoù gant ar skilhoù en em gavas dilabour adarre e-pad un nebeut mizioù. Neuze e klaskas pelloc'h. Ober a reas marc'had da vont da Jerzenez d'ober war-dro ar bleunioù. Ur beurevezh, goude bezañ fiziet e chas en un amezeg e pad ma vefe oc'h ober e dro en enez, e kuiteas milin Koad ar c'Hastell da vont da gemer ar vatimant da Sant Malo..Biskoazh den abaoe n'en deus bet eus e geloù...

(Da vezañ kendalc'het)

Jacques Delors
Breur Jakez, kousket oc'h pe stanket ho peus ho spered ?

Perak kregiñ gant an titl-se un tammig souezhus evidoc'h. Ur ganaouenn-vugel eo, ur rimadell anavezet mat, unan eus Bro-Frañs ha lakaet e brezhoneg gant ur barzh dianav :

Breur Jakez, breur Jakez
Kousket oc'h, kousket oc'h ?
Sonit ar c'hleier, sonit ar c'hleier.

Gouzout a rit piou eo Jacques Delors ? Euskarad eo e orin hervez ar pezh am eus lennet en un tu bennak, kadoriad rann-guzul Europa pe, mar karit gwelloc'h, Prezidant Komision e penn Kuzul Europa. Skrivomp diouzhtu : n'eo ket ur "breur" evit ar Vretoned. Un alouber kentoc'h, ur skraper, ur lapous-preiz. Kanañ a ra "kokoriko" evel doare ar c'hilhog gall hag a sav "war e elloù" evit pep tra evel ma la're Charlez Ar Gall gwechall.

Komzet en deus d'ar 27 a viz C'hwevrer 1992 e-pad "La Marche du Siècle" savet gant Cavada evel pep merc'her da noz war FR3. Pedet e oa bet ar wech-mañ evit displegañ e soñjoù e-keñver dazont Europa.

Mesket en deus pep tra o komz asamblez eus "nation" hag "Etat" hep sklaeraat an diforc'h (diferañs) etreze hep ankouaat e-barzh an hevelep meskaj ar "rejionioù". Met ne vo ket gouezet (gouiet) peseurt "rejionoù" a vefe pe re Stad-Spagn pe vod an Alamagn. War Yougoslavia e ro un taolsell hep bout ankeniet.

E ziazez en deus war aotrouien ar c'hastelloù a-raok 1789 o doa ledanet o domanioù gant o benviji-brezel ha, koulskoude, eñ, ur republikan douet evel ar bolitikerien all betek ar gomunourien, un tammig krishoc'h peogwir n'o deus ket santimantoù dalc'het gant o "materialim" (danvezelouriouezh) didruez, betek bout prest da lac'hañ tud evel m'o deus graet e dibenn ar brezel e-pad ar Resistañs (strouezeg) evit difenn groñs eritjaj ar c'hastellidi hep mezh evel ma reont atav bremañ e 1992. Daoust hag ez eo memezmod er Stadoù 'zo ? Hini ebet a zo savet war ur boblad, unan hepken. Gouzout a ran e oa troet ar baotred etrezek ar brezel hep ali ar merc'hed boazet da blegañ pe awechou oc'h ober ar brezel ivez evel ar baotred met ne voent ket niverus. Daoust hag e o an demokratiezh evit ar faos-republikaned a denn o herezh (heritaj) eus ar brasoni-vro ?

Gwidreoù Yeti ar "Pehideuloar"

Evel m'am eus skrivet dija, heñvelpoch eo ar gostizenn a-zeou ha kostezenn a-gleiz. N'int nemet Frañsizienn. Sellomp ouzh ar c'hannadig anvet "Entre Loire et Vilaine". Brav-tre eo, ha war baper "skornet". Gant peseurt argant ? Domaj eo ma ne vo ket aet ermaez pa vo embannet ar pennad-skrimañ peogwir eo bet moulet a-ratozkaer e sell d'an eleksionoù (votadegoù) savet d'an 22 a viz Ebrel 1992, evit ar rannvroioù, sañset, pe gentoc'h evit ar "rejionoù" krouet gant o bolontez da vezañ ar mistri eus an Egzagon".

Setu neuze an niverenn ispisial :

Ar c'hannadig : Petra respont da rebecherien ar "rejionoù" o deus aon rak an domanioù pe an tachennadoù a vefe krouet.

Respont ar yeti : Ur brezegenn deuet diouzh ur **Jakobinad**. E-keñver ar "rejionoù" emaomp un derez evit digreizennañ da lavared eo un dra plaenaet pe gempennet eo evit doujañ ar **perzhioù dibar** (particularismes).

Ar c'hannadig : Petra soñjit a-zivout Europa ar "rejionoù" ?

Respont ar Yeti : Kompren a reomp mat-tre o frouez. Ni a gas dija kenlabourioù etre "rejionoù" gant Galisia, Andalouzia, Emilia roman, Schlewig-Holstein.

Diaes eo kompren lorc'h ar Fransizien. Prenet eo bet o c'houstiañs gant CIA an Amerikaned. Penaos kompren, a-hend-all, gwagennou ar saozneg a c'holo tamm-ha-tamm ar vruderezh ha langaj ar Fransizien ? Dispered int ha den ebet ne wel ket sklaer, pleget evel tud gwechall d'ar mistri a oa la'ret dezhe : "hor Mestr" pa oa komzet dezhe pe diwar-o-fenn.

Kendalc'homp hor stourm hep ehan.

Aldrig A NAONED



Kuzul-Meur al Liger-Atlantel

a-du, eñ ive,
gand eul Reolenn-Stur
diwar-benn ar yezou
ha sevenaduriou rannvro

D'an 11 a viz here eo bet digemeret a-unvouez gand Kuzul-Meur al Liger-Atlantel eur Mennad o houlenn ma ve savet ha lakeet da dalvoud eur Reolenn-stur diwar-benn ar Yezou ha Sevenaduriou-Rannvro. Sed eta or pemped departamant o tiskleria emañ a-du gand an departamañchou all a Vreiz evid divenn on herez sevenadurel, eun herez hag a zo dezi daou stumm, an hini keltieg hag an hini gallo.

Gand-se, Kuzul al Liger-Atlantel a fell dezañ rei harp d'eur goulenn m'emañ a-du gantañ an oll gostezennou en or bro. Poueza ra eta evid m'en em glevo ar Gouarnamant hag ar Parlamant e-sell studia ha digemer ar Reolenn-aziazez a-hiz an amzer-vremañ kinniget gant eur rummad hir a zanveziou-lezenn, – eur Reolenn hag a lakat kas war-raog yezou ha sevenaduriou Bro-Hall.

(Evid lezenn ar yezou)

Brud Nevez
Niv. 152
Miz C'hwevrer 1992





An niverenn-mañ eus Brud Nevez a zo tevoc'h eget kustum : 116 pajenn. Lennet e vo fraezh war ar golo : "Niverenn ispisial evid 90 vloaz an Ao. Visant Fave : enor d'eur brezoneger euz en dibab". Gant ar pennadstur : *"Or gwella gourhemennou deoh, aotrou 'n eskob, da geñver ho 90 vloaz, a-berz Brud Nevez ! Yehed deoh c'hoaz e-pad pell ! Ha ra vim, e-pad hir vloaveziou c'hoaz, desevet gand skridou hag kenteliou ar brezoneger euz an dibab a zo ahanoh !"*.

Da gentañ e vo kavet **"Bokedouigou"** istoriou berr, feñtus, skrivet gant Visant Fave (ne vo ket kavet en niverenn-mañ kentelioù yezhadur !... a-benn an niverenn da zont, kredabl !). Naig Rozmor ha K. Riou o deus lakaet e brezhoneg peb a varzhoneg. **Kozni,** diwar ur barzhoneg sinaek hag **Al Lilienn,** diwar barzhoneg ur manac'h eus an Izland.

Atav "En enor d'an aotrou 'n Eskob Fave" e vo kavet ur bern pennadoù, savet gant F. Mevelleg, Naig Rozmor, Loeiz Fave (bet person Eusa, o kontân dimp ar pemp devezh tremenet war-dro Nedeleg 1973, hag heñ Eskob skoazellour Kemper en Enez Eusa. "Eun testeni a garantez, E-kreiz ar goañv", K. Riou, Ernestine ha J.C. Miossec "gant doujañs ha karantez" : *"E staj Al Leur Nevez, warlene, e Kemper on-eus kejet gantañ evid ar wech kentañ"*.

Pennadoù gant Loeiz Cocq, person Eusa (E skol-vuhez an Ao. Visant Fave) ha Charlez ar Gall (Ruskenn dervenn St Telo). Fañch Broudig en deus savet ur studiadenn hir : "Pegoulz ha perag eo bet paouezet ar veleien da zarmon e brezoneg ?" Evid klask hen gouzoud, em-eus greet eun enklask, dre skrid, e 1990, e-touez beleien gozwar o leve, en tri eskopti a vreiz-Izel".

Ha setu : *"Tro ar bloaveziou 1950 an hini eo c'hoarvezet an troh braz, hag an testeni diweza on-eus sarmoniou ingal e brezoneg a zo deuz 1964. Prezeg e brezoneg a zo bet greet abaoe, anad eo. Med prezeg e brezoneg n'e-neus ket ken ar memez pal nag ar memez talvoudegez, ha ne reer ket ken, koulz lavared, nebleh en eun doare ingal. Pa vez greet sarmoniou brezoneg en deiz a hirio, peurliesa e vez en digouez dreist-ordinal pe digustum"*.

Ur studiadenn all a zo bet savet gant Mikael Madeg : Eun tañva euz Brezoneg Arvoriz Bro-Leon" : *En enor d'ar gwall-zastumer geriou m'eo bet an Aotrou Fave en e amzer, a-berz unan hag a zo bet en e barrez a Gleder o peurzeski brezoneg"*.

An niverenn 152 a echu gant "Lodenn ar gelaouenn" notennou gant A. Keravel hag evel-just M. Madeg... Ae re o deus bet plijadur oc'h adwelet hag oc'h adglevet Visant Fave, nevez 'zo, war Chadenn ar Vro a vo laouenn-tre o lenn an niverenn ispisial-mañ.

G.M.

Brud Nevez, 6 rue Beaumarchais 29200 Brest.

Eostad Mesidou

Daoust hag e vez lennet levrioù brezhoneg gant ar vrezhonegerien ? Moulet e vez ur bern levrioù bep bloaz bremañ gant an embannadurioù brezhonek. Marteze re... Rak daoust hag e vo kavet lennerien awalc'h evit prenan al levrioù-se ? Pe kentoc'h, daoust hag e vo kavet amzer awalc'h gant ar brenerien evit lenn anezho ? Prenañ a zo aes, pa vez arc'hant awalc'h.

Gant Mesidou, e Brest, e vez moulet stankoc'h-stankañ pajennoù ha pajennoù e brezhoneg. Traoù skrivet gant tud anaveze mat dija. Ha yac'h o brezhoneg.

Ul leor envorennoù-beaj gant Yves Miossec, **"Mond da Izrael"**, ur rentan-kont da vezan lakaet e-kichenn ar re-all, envorennoù-beaj Y. Miossec, en Antilhez, e Stadoù-Unanet hag er C'hanada. Goude bezañ lennet gantañ an Aviel e oa deut c'hoant d'an oberoour mont da welout bro an Aviel, ober anaoudegezh gant al lec'hiou ken brudet. E miz Ebrel 1982 : ur vro gaer drailhet gant ar brezel, emezan. Ar rentañ-kont-se a oa bet embannet war Brud Nevez, pennadoù goude pennadoù, pemp bloaz bennak 'zo. Aesoc'h breman kaout anezho holl asambles (65 L, 200 p.).

Gant Maria Prat e oa bet skrivet meur a bezh-c'hoari. Pemp anezho a zo bet dastumet dindan anv unan anezho : **Ma devez kaerran.** Evel-se e vo kavet spered Beilhadegoù Treger. Ha tu da c'hoarzhin (30 L, 105 p.).

Dindan anv **"Soniou pobl"** e vo kinniget deomp un dastumadenn sonioù pobl, sonioù bet klevet ha dastumet gant Kerlann (Delalande, 1910-1969), un den gwall-ankouet. Stourner evit ar brezhoneg, skolaer dindan ar Stad, rener Ar Falz goude marv Yann Sohier, ha krouer skol vreizhek zieub Blistin, adal 1942. Ha ker e kousto dezhan...

Souezhet e vo an dud o lenn **"Eur ger a-raok",** sinet gant P.M. Mével, marvet siwazh tost da zek vloaz 'zo. Amañ ivez eo bet adkemeret gant **Mesidou** traoù bet moulet war **Brud Nevez** e bloavezhioù tremenet (da skouer 1980-1981). **"Levrenn genta"** ; evel-se vo kavet ur wech bennak an eil levrenn (30 L, 103 b.).

G.M.

Daoust dezho bezañ embannet, sañset, gant embannerien disheñvel : Emgleo Breiz-Brud Nevez (Y. Miossec), Ar Skol Vrezoneg (Maria Prat), Emgleo Breiz-Al leur Nevez (Kerlann), al levrioù-se a zo da vezañ prenet digant Mesidou, 40 bis R. ar Republik, 29200 Brest (hep mizoù kas). E gwerzh, evel-just, en holl stal-levrioù ivez.

Où est la barbarie ?



Le colloque "Les tribus et l'Europe" qui s'est tenu à Paris les 27 et 28 février à l'instigation de la SEPT, de la FNAC et de la revue "Globe" restera comme une œuvre marquante du surréalisme français. A cela deux raisons.

L'Europe occidentale absoute

Tout d'abord l'occultation d'une moitié de l'Europe. Il est pour le moins étrange que les organisateurs du colloque n'aient pas élargi le débat à l'Europe de l'Ouest si l'on excepte l'intervention remarquée – car incongrue – du Pr. John Roberts sur le cas écossais. Exit donc les revendications nationales, catalane, galloise, basque, sarde, etc. A croire que les nations écossaise et galloise n'existent que sur les terrains de rugby... De même il est tout à fait paradoxal que les peuples de la partie européenne de l'État français (Bretons, Corses, Occitans, Alsaciens et Savoyards) et ses minorités nationales (Basques, Catalans et Flamands) en aient été écartés.

Étrange, paradoxal mais pas surprenenant si l'on veut bien considérer le discours des autorités françaises sur la question. Ainsi M. Bernard Dejean de La Batie, conseiller spécial du ministère des Affaires étrangères, déclarait-il sans rire en juillet dernier, à Genève, dans le cadre d'une réunion de la CSCE consacrée aux minorités : "Bien que n'ayant pas de minorités nationales sur son sol, la France, consciente de l'importance de cette question pour de nombreux États participants et de nombreuses populations est prête à participer à l'élaboration de conclusions (...) et à leur donner son accord". Fort heureusement pour les membres des cabinets ministériels le ridicule ne tue pas, mais l'arrogance dont est coutumière la France, facilement donneuse de leçons, venait de se manifester une fois de plus.

Quand se décidera-t-on en France à ouvrir un espace démocratique pour débattre de la question des nationalités ? Et quand parlera-t-on librement de ce nationalisme "expansif, universaliste et impérialiste" pour reprendre une formule utilisée pendant le colloque de Paris, je veux parler du nationalisme français qui s'illustrait encore il y a peu à Auckland en coulant le navire de Greenpeace et en versant le sang ? Récemment les auteurs de ce crime ont été décorés.

L'État-Nation absout

Tout aussi surréaliste fut le blanc-seing accordé aux États-Nations. Le titre du colloque le laissait deviner. Il aurait pu être aussi celui-ci : "Ne pas toucher aux gardiens du temple". Car l'État-Nation est un dogme au nom duquel ont été commis les actes de barbarie les plus abominables. Faut-il rappeler que les États-Nations par la mythologie et l'ambition de grandeur qu'ils véhiculent sont à l'origine de l'impérialisme, du colonialisme, de deux guerres mondiales qui ont couvert l'Europe de soixante millions de cadavres et de l'Holocauste. La décence voudrait que les propagandistes zélés de l'État-Nation s'abstiennent de pointer un doigt accusateur en direction des peuples et des minorités nationales longtemps soumis à la domination d'une majorité ethnique et qui aspirent aujourd'hui à gérer eux-mêmes leur propres affaires.

Ce qui est en cause dans les violences qui affectent une partie de l'Europe et qui menacent d'autres régions, c'est l'État-Nation dans ce qu'il a de globalisant et de réducteur, en un mot de totalitaire. Parce qu'il pose comme principe intangible l'unité ethnique, linguistique et culturelle de ses ressortissants, ce qui n'est pratiquement jamais le cas, l'État-Nation, même doté d'une constitution libérale, est incapable de concilier les droits individuels et les droits communautaires de la personne ; et du fait de cette incapacité, il génère frustrations et conflits. En affirmant la primauté des droits individuels au détriment des droits communautaires, les États-Nations libéraux soumettent les minorités, qu'elles résultent d'une immigration récente ou d'agrégations par la force plus ancienne, à la dictature "soft" de la composante ethnique, linguistique et culturelle majoritaire. Avez-vous remarqué que la langue unique imposée dans les écoles de la République par les pères de l'enseignement obligatoire ne fut ni le breton, ni le corse, ni l'occitan, ni le créole mais le français ?... C'est au nom de la primauté des droits individuels que la classe politique et administrative française refuse depuis deux siècles droit de cité au breton en Bretagne, au corse en Corse, au basque au Pays basque... tandis qu'elle soutient ardemment le statut exclusif du français au Québec ! Il faut une forte dose de cynisme pour confondre cette politique discriminatoire avec la démocratie.

L'État-Nation, derrière les principes d'unité et d'égalité inscrits dans le marbre, assure la domination d'une communauté sur les autres. Le seul moyen légal d'échapper à cette domination dont dispose le citoyen issu d'une communauté minoritaire est d'intégrer le système de références et de valeurs de la majorité ; c'est l'assimilation. S'il s'y refuse, il ne lui reste que la révolte.

Il nous faut mettre en garde les peuples récemment libérés (peuples baltes, slovènes, croates, etc) et ceux qui suivront (Slovaques, Écossais...) contre la tentation de reproduire à leur échelle le système unitariste qui les a opprimés. Mais l'Europe occidentale, parce que certains de ses États refusent obstinément de mettre en œuvre les principes qu'ils recommandent à usage externe, ne peut être crédible aux yeux des Baltes, des Slovènes, des Croates quand elle exige de leur gouvernement des garanties optimales en faveur des minorités. Quel crédit les Serbes et les Croates peuvent-ils accorder à la commission d'arbitrage dans l'affaire yougoslave quand celui qui la préside refusait il y a peu de reconnaître le peuple corse ?

La voie fédérale

L'émancipation des peuples et des minorités nationales encore soumis au cadre rigide des États-Nations ne pourra se réaliser pacifiquement et démocratiquement sans l'avènement rapide de la Fédération européenne, laquelle suppose l'abandon ferme et conscient du concept archaïque de souveraineté nationale. L'indépendance réelle sinon formelle a vécu. Mettre en évidence la progression inexorable de cette donnée majeure de notre temps serait l'un des plus sûrs moyens de contrer la montée des tendances chauvines et xénophobes qui s'expriment dans nos sociétés occidentales. Hélas la classe politique traditionnelle est absorbée par des sujets autrement plus préoccupants...

Les problèmes économiques, sociaux et écologiques prennent une dimension continentale, voire planétaire, tandis que le sentiment national, loin de disparaître, prend un nouvel essor parmi les communautés historiques brimées (l'homme n'est pas qu'un consommateur et le marché n'est pas tout). L'imagination devra prendre le pouvoir pour que soit trouvé un point d'équilibre politique et institutionnel entre ces deux phénomènes qui ne sont contradictoires qu'en apparence.

Il nous faudra avoir le courage d'abandonner la langue de bois si commode pour que le pronostic sombre mais lucide d'Edgard Morin ne se vérifie pas : "La résistance multiple de l'État-Nation, tant aux autonomies décentralisées à l'intérieur de son domaine qu'au surgissement d'institutions multinationales, demeurera assez forte pour freiner, voire stopper tous les processus tendant à créer un système confédératif européen et des instances supranationales de caractère continental ou planétaire" (1).

Sortirons-nous un jour de la logique du rapport de force ?

Christian GUYONVARC'H

administateur du groupe Arc-en-Ciel au Parlement européen, membre de l'Union démocratique bretonne

(1) "L'État-Nation" in "Théories du nationalisme", ouvrage collectif sous la direction de Gil Delannoi et Pierre-André Taguieff, Éd. Kimé, 1991, p. 323.

Commande reçue

Alors que l'État français les laissait tomber, les communes bretonnes victimes du naufrage de l'Amoco Cadiz ont poursuivi le combat juridique aux États-Unis et obtenu une sensible amélioration des conditions de leur indemnisation.

Jakez Gicquel, adjoint UDB au maire de Lannion, constate (*Ouest-France* Côtes-d'Armor du 26/2) :

"*Cela montre que la Bretagne est mieux servie quand les Bretons prennent directement en mains la défense de leurs intérêts*". Un langage que seules ont tenu les listes Peuple breton...

Classes primaires dans le Finistère : on transfère

Trois fois plus de fermetures de classes primaires que d'ouvertures (50 contre 18), telle est la décision de l'Éducation nationale pour le Finistère. Cela correspond à une baisse de 926 enfants par rapport à l'an passé. Cela fait partie du "redéploiement" vers les départements qui ont "pompé" des salariés bretons et leurs enfants, en région parisienne notamment. Les fermetures se trouvent en ville (Brest, 6 fermetures, Lesneven, Châteaulin, Landerneau, Plougastel, Landivisiau) autant qu'en zone rurale (Plouhinec, Esquibien, Plougonven, Taulé, Telgruc, Irvillac, Saint-Pabu, Lanildut).

Saint-Hernin

En visite à Saint-Hernin

Le maire adjoint de Biarritz



Le maire adjoint de Biarritz, Jacques Abebery, et le maire de Saint-Hernin, Yves Rémond.

O.F.

Régionales et ouverture à l'Europe

Dans le cadre des élections régionales et cantonales, et à l'initiative du Centre culturel breton "Egin" de Carhaix, Jakes Abeberry, maire-adjoint à la culture de Biarritz depuis 1990 et candidat du mouvement basque "Abertzale" aux Régionales, a passé un week-end dans le Centre-Bretagne.

Arrivé le samedi soir 7 mars juste à temps pour faire une intervention remarquée pendant le fest-noz de soutien à Louis Lofficial, il a eu le lendemain une journée bien remplie.

Après une rencontre autour d'un café-crêpes avec des agriculteurs dans une ferme de Spézet, ce fut la visite de la coopérative "Breizh-Diffusion", toujours à Spézet.

La matinée continua par le tour de l'enclos paroissial de Saint-Hernin commenté par Iffig Rémond qui reçut ensuite Jakes Abeberry dans sa mairie. Chacun présenta sa commune et le maire-adjoint de Biarritz fit ensuite un vibrant discours sur les liens entre le Peuple breton et le peuple basque, liens qui doivent se concrétiser à l'intérieur de l'Arc Atlantique.

La visite se termina par une réception à la mairie de Carhaix avec Daniel Cotten, lui aussi maire-adjoint à la culture et également candidat sur la liste "Peuple breton, Peuple d'Europe", puis enfin un repas à Poullaouën, dans le fief de Louis Lofficial.

C. PIERRE

Une étude *UDB-BREIZH-ECO*

Comment mesurer la richesse de la Bretagne ? Nous considérerons deux indicateurs : le Produit intérieur brut par habitant et le Revenu net moyen par foyer fiscal. Le PIB prend en compte la valeur des biens et services produits à l'aide d'un travail rémunéré au cours d'une année dans une zone géographique donnée. Le PIB par habitant s'obtient en divisant ce PIB global par la population de la zone géographique étudiée. Le niveau du PIB global détermine le niveau du revenu et sa répartition (rémunération des facteurs, travail et capital nécessaires à la mise en œuvre de la production. Le revenu des ménages (représenté ici par le Revenu net moyen, c'est-à-dire le revenu après abattements et déductions) détermine les niveaux de consommation (donc de la demande adressée aux entreprises) et de l'épargne (donc de l'investissement des entreprises) au cours des périodes suivantes. Ainsi, la boucle est bouclée ; elle est en quelque sorte "autoproductive".

Yann FIEVET (Breizh-Eco)

Tableau 1

PIB départementaux et régionaux en 1989 (francs courants)

Zones	PIB en milliards de francs	PIB par habitant en milliers de F	Indice (100 : FM)
22	42,4	78,6	72,3
29	73,7	88,0	81,0
35	75,9	95,5	87,9
44	105,4	100,6	92,5
56	51,2	82,9	76,3
BZH	348,6	90,6	83,3
49	63,5	90,1	82,9
53	26,0	93,6	86,1
72	48,2	94,0	86,5
85	43,6	86,0	79,1
PDL (1)	181,3	90,3	83,1
75	682,1	316,6	291,3
78	142,8	110,1	101,3
92	347,3	249,6	229,6
IDF (2)	1.761,3	166,0	152,7
FM (3)	6.136,1	108,7	100,0

(1) Pays de la Loire (49 : Maine-et-Loire ; 53 : Mayenne ; 72 : Sarthe ; 85 : Vendée).
(2) Ile-de-France (75 : Paris ; 78 : Yvelines ; 92 : Hauts-de-Seine).
(3) France métropolitaine.

Sources : INSEE.

PRODUCTION ET REVENUS EN BRETAGNE

La production

Le Produit intérieur brut (PIB) de la Bretagne s'élevait en 1989 à 348,6 milliards de francs, soit 5,7 % du PIB de la France métropolitaine (6.136,1 milliards de francs). Le PIB de la région Ile-de-France représentait 28,7 % du PIB hexagonal.

Le PIB par habitant, indicateur plus démonstratif de la richesse, est de 90.600 F en Bretagne (90.300 F en Pays de la Loire). Loire-Atlantique non comprise) contre 166.000 F en Ile-de-France (tableau 1). En prenant comme base l'indice 100 pour la France métropolitaine (108.700 F) la Bretagne est à l'indice 83,3 et l'Ile-de-France à l'indice 152,7. En considérant la France de "province" (hors Ile-de-France) l'indice est de 87,9 (95.500 F). Une analyse départementale montre des disparités plus grandes encore : les Côtes-d'Armor sont pour le PIB par habitant à l'indice 72,3 (78.600 F), tandis que Paris est à l'indice 291,3 (316.600 F), soit un rapport de 1 à 4. La Loire-Atlantique, département breton le plus riche est à l'indice 92,5 (100.600 F).

Une comparaison interrégionale des PIB par habitant (tableau 2) place la Bretagne en 13e position sur les 22 régions de l'Hexagone, les Pays de la Loire en 14e position. Les trois régions les plus riches sont l'Ile-de-France (166.000 F), l'Alsace (111.700 F) et Rhône-Alpes (107.700 F). Les trois régions les plus pauvres sont le Languedoc-Roussillon (84.000 F), le Limousin (83.400 F) et la Corse (75.400 F).

Tableau 2
Comparaison interrégionale du PIB par habitant en 1989

Régions	PIB par habitant en milliers de F	Indice (100 : FM)
1 Ile-de-France	166,0	152,7
2 Alsace	111,7	102,8
3 Rhône-Alpes	107,7	99,1
4 Haute-Normandie	107,4	98,8
5 Champagne-Ardennes	103,1	94,8
6 Prov.-Alp.-Côte Azur	99,8	91,8
7 Centre	99,5	91,5
8 Franche-Comté	98,5	90,6
9 Aquitaine	96,3	88,6
10 Bourgogne	95,6	88,2
11 Lorraine	92,2	84,3
12 Picardie	91,2	83,9
13 Bretagne (2)	90,6	83,3
14 Pays de Loire (3)	90,3	83,1
15 Normandie	90,1	82,9
16 Auvergne	87,5	80,5
17 Midi-Pyrénées	87,3	80,3
1 Nord-Pas-de-Calais	87,3	80,3
19 Poitou-Charentes	86,9	79,9
20 Languedoc-Roussillon	84,1	77,6
21 Limousin	83,4	76,7
22 Corse	75,4	69,4
France hors IDF	95,5	87,9
France métropolitaine	108,7	100,0

(1) En francs.
(2) Bretagne à cinq départements.
(3) Sans la Loire-Atlantique.

Sources : INSEE.

Les revenus

En Bretagne, le revenu net par foyer fiscal en 1988 était de 67.670 F contre 99.780 F en Ile-de-France et 75.370 F en France métropolitaine. Une analyse départementale (tableau 3) place Paris en première position (114.260 F) suivi par les Yvelines et les Hauts-de-Seine (tous trois en Ile-de-France). Des départements bretons, la Loire-Atlantique est le mieux placé (30e avec 71.470 F) et les Côtes-d'Armor le moins bien placé (72e avec 63.480 F).

Tableau 3
Revenu net moyen en 1988

Zones	Renevenu net Imposable (1)	Nbre total de foyers fiscaux	Revenu net par foyer fiscal (2)	Rang
22	16.196	255.148	63.477	72
29	26.673	403.659	66.078	56
35	24.545	350.790	69.971	34
44	34.132	477.543	71.474	30
56	18.709	289.943	64.526	62
BZH	120.255	1.777.083	67.670	
49	20.628	306.955	67.202	48
53	7.985	125.943	63.402	73
72	16.013	237.705	67.365	47
85	14.885	231.386	64..330	63
PLD(3)	59.511	901.989	65.978	
75	–	–	114.259	1
78	–	–	110.044	2
92	–	–	108.680	3
IDF (4)	–	–	99.778	
FM (5)	–	–	75.366	

(1) En millions de francs.
(2) En francs.
(3) Pays de La Loire (49 : Maine-et-Loire ; 53 : Mayenne ; 72 : Sarthe ; 85 : Vendée)
(4) Ile-de-France (75 : Paris ; 78 : Yvelines ; 92 : Hauts-de-Seine).
(5) France métropolitaine.

Sources : Direction générale des impôts.

.En Bretagne, la part des foyers fiscaux imposés sur le revenu des personnes physiques (IRPP) est partout inférieur à 50 % (40 % dans les Côtes-d'Armor), la moyenne bretonne se situant à 44 % contre 66 % en Ile-de-France et 50 % en moyenne hexagonale (tableau 4).

Une comparaison interrégionale du Revenu net moyen (tableau 5) situe la Bretagne au 11e rang des 22 régions de l'Hexagone avec l'indice 89,8 (indice 100 pour l'Hexagone). Les trois premières régions sont l'Ile-de-France (indice 132,4), l'Alsace (indice 99,8) et Rhône-Alpes (indice 99,7). les trois dernières sont l'Auvergne (indice 85,5), le Limousin (indice 83,9) et la Corse (indice 83,0).

Tableau 4
Part des foyers fiscaux imposés en 1988

Zones	Nbre total de foyers fiscaux	Nbr de foyers fiscaux imposés	% des foyers fiscaux imposés
22	255.148	101.691	39,9 %
29	403.659	174.209	43,2 %
35	350.790	158.021	45,0 %
44	477.543	224.442	47,0 %
56	289.943	119.571	41,2 %
BZH	1.777.083	777.934	43,8 %
49	306.955	128.473	41,9 %
53	125.943	49.335	39,2 %
72	237.705	108.267	45,5 %
85	231.386	89.863	38,8 %
PDL (1)	901.989	375.938	41,7 %
IDF (2)	–	–	65,7 %
FM (3)	–	–	50,5 %

(1) Pays de la Loire (49 : Maine-et-Loire ; 53 : Mayenne ; 72 : Sarthe ; 85 : Vendée).
(2) Ile-de-France.
(3) France métropolitaine.

Sources : Direction générale des impôts.

Tableau 5
Comparaison interrégionale du Revenu net moyen en 1988

Régions	Revenus net par foyer fiscal (1)	Indice (100 = FM)
1 Ile-de-France	99.778	132,4
2 Alsace	75.204	99,8
3 Rhône-Alpes	75.134	99,7
4 Prov.-Alp.-Côte Azur	73.913	98,1
5 Champagne-Ardennes	72.572	96,3
6 Centre	72.556	96,3
7 Haute-Normandie	72.402	96,1
8 Picardie	71.217	94,5
9 Bourgogne	69.277	91,9
10 Aquitaine	68.247	90,6
11 Bretagne (2)	67.670	89,8
12 Franche-Comté	67.401	89,4
13 Lorraine	66.584	88,3
14 Basse-Normandie	66295	88,0
15 Midi-Pyrénées	66.239	87,9
16 Pays-de-Loire (3)	65.978	87,5
17 Nord-Pas-de-Calais	65.881	87,4
18 Languedoc-Roussillon	65.133	86,4
19 Poitou-Charentes	64.890	8§,1
20 Auvergne	64.450	85,5
21 Limousin	63.237	83,9
22 Corse	62.574	8*,0
France métropolitaine	75.366	100,0

(1) En francs (2) Bretagne à cinq départements
(3) Sans la Loire-Atlantique.

Sources : Direction générale des impôts

Un oranger sur le sol irlandais

Par Roger Faligot

Begin, Shamir et les Irlandais

Menahem Begin qui vient de disparaître n'avait jamais caché son admiration pour l'IRA. Dans les années 40 quand il dirigeait l'armée secrète Irgoun contre les Anglais, il organisa le plus grand attentat avec son rival Ytzhak Shamir, chef du groupe Stern. L'explosion de l'Hôtel King David de Jérusalem détruisant le quartier général anglais, ce qui, – les archives nous le prouvent – provoqua la décision de Londres de se retirer de Palestine avec les conséquences qu'on connaît aujourd'hui. Le groupe Stern entretint des relations avec l'IRA pendant toute cette période. Deux juifs irlandais jouèrent un rôle important dans les relations entre Israël et l'Irlande (deux pays imparfaitement conçus suite aux manœuvres anglaises) : d'abord Bob Briscoe, dynamique publiciste du sionisme dans les pays de langue anglaise, éminence grise d'Eamon de Valera et maire de Dublin. L'autre était le fils du rabbin de Belfast. Officier de renseignement britannique en Irlande du Nord, il entra dans la résistance juive et devint par la suite le fondateur du renseignement militaire d'Israël, Modiin. Son nom est aujourd'hui illustre : il s'agit de Chaïm Herzog, l'actuel Président d'Israël !

Coupure publicitaire : le Comptoir Irlandais

Le Comptoir Irlandais est une des belles réalisations de ces derniers temps en Bretagne (déjà présent à Brest, Lorient, Quimper, Nantes, Rennes...) pour les amoureux de l'Irlande : puisqu'on y vend non seulement des produits alimentaires, des vêtements ou des objets usuels de l'Île d'Émeraude, mais encore que Per-Iann Fournier de Plougastel, qui vient de succéder à son père, développe ses magasins avec un coin librairie qui offre une sélection de livres introuvables si l'on ne va pas sur place.

Raoul de Warren

Autre disparition, mais en France cette fois : celle de l'écrivain d'origine irlandaise, Raoul de Warren. On doit non seulement à ce généalogiste et animateur de mutuelles agricoles une excellente histoire de **L'Irlande et ses institutions politiques,** mais surtout des romans dont le merveilleux est sans doute hérité de ce que j'appelle "L'école du fantastique protestant irlandais" dont les romans sont en général publiés en poche chez Marabout : Charles Mathurin **(Melmoth),** Sheridan Le Fanu **(Carmilla),** Bram Stoker (notamment mais pas seulement ce livre de révolte anti-britannique qu'est **Dracula !).**

Le Commandant-Général Tom Maguire a cent ans !

Bon anniversaire au général Maguire qui a eu cent ans le 28 mars ! Pour les plus jeunes, rappellons que Tom Maguire est le dernier élu survivant du 2e Dail – Parlement de toute l'Irlande – et dernier officier général survivant de l'Armée républicaine irlandaise de 1921.



Rita O'Hara (Sinn Fein).

Aujourd'hui encore, de sa retraite du Comté Mayo, il suit avec attention le mouvement républicain moderne auquel il a donné sa bénédiction, et parcourt avec avidité les nouvelles du monde qu'il n'a pas l'intention de quitter de sitôt !

On peut se procurer une étonnante bande-vidéo d'interviews de ce républicain qui a traversé le siècle, en contactant le journal **Saoirse** (Liberté en gaélique), Oifig Eire Nua, 13 Plas Aston, BAC 2 (Dublin), tel. 01-6799120 ou fax 01-6799206.

Négocations de paix ?

Après cette plongée dans le passé, peut-être une lueur d'espoir pour un proche avenir. Des rumeurs de négociations de paix bruissent dans toutes les "deux îles britanniques". Et c'est plutôt bon signe. Au nord, les républicains et les loyalistes ont des discussions avec les représentants des églises, ce qui a déjà limité les assassinats de civils. Au Sud, après son Congrès de mars, Rita O'Hara, directrice de la communication Sinn Féin, a présenté un plan de paix, négociable dès que les fusils se seront tus. Tout dépendra bien sûr des résultats électoraux : dans quelles conditions les Conservateurs seront-ils réélus, ou bien au contraire les travaillistes, dont plusieurs leaders importants sont résolus à résoudre une fois pour toutes la "crise irlandaise". Important aussi le résultat des autres membres de la Celtie sous juridiction anglaise : à commencer par l'Écosse !

Élections en Catalogne

Nous avons appris avec satisfaction les excellents scores réalisés par nos amis d'Esquerra Républicana de Catalunya, le parti d'Héribert Barrera, lors des élections du 15 mars dernier en Catalogne puisqu'ils ont pratiquement doublé leurs députés au Parlement de Catalogne. Avec onze députés contre six lors des élections de 1988, ERC devient le troisième parti de Catalogne derrière le "Parti socialiste de Catalogne" et "Congervencia i Unio", le parti de Jordi Pujol qui lui assi a progressé et demeure le premier parti en Catalogne, assurant le président sortant de la Generalitat d'un quatrième mandat. On notera la prise de position de J. Pujol en faveur d'un plus grand effort dans l'usage social de langue catalane.

Euskadi : répression ou démocratie ?

Le mardi 21 janvier, à l'aube, a eu lieu une opération policière spectaculaire dans six localités d'Iparralde (Pays basque nord). Des perquisitions ont eu lieu sur commission rogatoire de deux juges parisiens, avec la participation des policiers de la P.A.F., de la P.J., des R.G. et des hommes du RAID venus spécialement de Paris.

Irruption brutale et massive dans les appartements à six heures du matin, l'arme au poing et cagoule sur la tête. De jeunes enfants, réveillés brutalement, terrorisés, ont été laissés seuls pendant que les parents étaient emmenés en garde à vue. Un garçon de douze ans a été plaqué au sol, une mitraillette pointée vers lui.

Tout ce déploiement pour interpeller trois réfugiés politiques basques en situation irrégulière (sans papiers) et les personnes qui les hébergeaient, dont Frantxua Garat, curé d'Espelette (1) et Michel Mendiboure, animateurs d'"Anaï Artea", association d'entraide pour les réfugiés et leurs familles. Les personnes interpellées ont été transférées à Paris après plusieurs jours de garde à vue. Ils ont été inculpés pour "avoir fait partie d'un réseau d'accueil et d'hébergement de membres d'E.T.A. en fuite", inculpation plus insidieuse que "association de malfaiteurs" et "aide à étranger en situation irrégulière".

Déjà à la fin de décembre, à Angers, vingt et une personnes ont été interpellées (sept personnes, dont quatre Basques sans papiers, ont été inculpées et incarcérées). De nouvelles interpellations ont eu lieu en Iparralde à la fin de janvier dont celle d'un médecin ayant pratiqué une intervention sur un clandestin pour le soigner (aurait-il donc dû le dénoncer ou le livrer à la police ?).

Ces opérations policières successives font partie d'une stratégie concertée pour décourager sans doute ceux qui continuent

►

à ouvrir leur porte et à donner asile aux réfugiés. A l'approche des Jeux Olympiques de Barcelonne et de la célébration (mystificatrice et colonialiste) de la "découverte" de l'Amérique, comme à l'approche de l'application de l'Acte unique européen, nos gouvernants veulent sans doute "réduire" de force le mouvement nationaliste basque.

C'est la présentation qui en est faite, quand l'on parle de "membres de l'E.T.A. en fuite". Il faut cependant connaître la réalité. Il y a actuellement plusieurs centaines de Basques qui vivent sur le sol français. Le statut de réfugié ne leur est plus accordé depuis que l'Espagne est considérée comme une "démocratie". Tous ceux qui avaient un titre de séjour renouvelable ont dû entrer dans la clandestinité à partir de 1986-87 pour ne pas être expulsés en "urgence absolue" et remis aux policiers espagnols, les interpellations et expulsions se faisant lors (ou à la suite) du renouvellement de leur autorisation de séjour. Ces Basques clandestins par force ne peuvent vivre que par l'humanité des citoyens français qui les hébergent, qui en cas d'interpellation d'un "clandestin", sont incarcérés sous les inculpations citées plus haut. Une telle situation devient intolérable et appelle une solution.

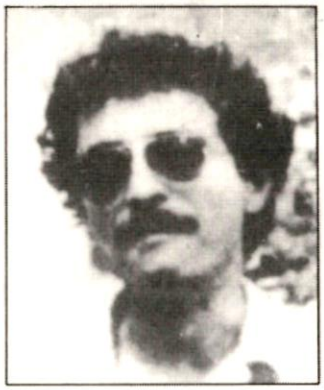
Il reste aussi le problème de fond, de savoir si l'Etat espagnol de 1992 est une démocratie. Il me paraît difficile de l'admettre quand l'on sait que la législation antiterroriste applicable aux membres présumés de groupes armés reste en vigueur (permettant une détention au secret des suspects jusqu'à cinq jours d'affilée), quand l'on sait que la torture continue à être pratiquée dans les commissariats espagnols sur des membres présumés de groupes armés, quand l'on sait que l'année dernière six membres présumés de l'E.T.A. ont été exécutés sommairement (2). De telles pratiques sont inadmissibles de la part d'un Etat qui se prétend démocratique. Elles lui enlèvent tout droit de condamner les attentats meurtriers qu'elles ne peuvent qu'entraîner.

Ce n'est pas par la force que pourra être résolu le problème basque. La reconnaissance du droit à l'autodétermination et à l'indépendance d'Euskadi est la seule solution. Cela passe par des négociations. Les représentants au Parlement espagnol de Herri Batasuna se sont, par un courrier, portés candidats comme médiateurs entre le gouvernement espagnol et l'E.T.A. en vue d'une solution dialoguée. Le 8 février dernier a eu lieu, à l'initiative d'Herri Batasuna, une grande manifestation sous le slogan "La paix est possible, autodétermination à travers la négociation". Mais le gouvernement espagnol a pour stratégie déclarée d'isoler politiquement Herri Batasuna et surtout sa direction politique, en persécutant personnellement tous ses membres. Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir sur Herri Batasuna, doit-on laisser passer une possibilité d'ouverture de négociations et ne laisser la place qu'à des solutions de force tout à fait illusoires ?

Y.J.

(1) Frantxua Garat a été remis en liberté le 17 mars dernier, après trois mois de détention, mais aussi d'un important soutien.

(2) Voir "Le Peuple Breton" de décembre 1991.



Félice Tomasi

L'affaire Felice Tomasi

Le 25 février dernier a été examiné par la Cour européenne des Droits de l'Homme, juridiction du Conseil de l'Europe siégeant à Strasbourg, le recours introduit par Felice Tomasi, militant corse, contre l'État français. Felice Tomasi, arrêté en mars 1983, a été victime de sévices pendant sa garde à vue ; il a été détenu pendant 67 mois, de mars 1983 à octobre 1988, avant d'être acquitté par la Cour d'assises de Bordeaux siégeant en formation spéciale (avec absence de jurés populaires).

Le recours introduit en mars 1987 s'appuie sur trois griefs, à savoir la violation de trois articles de la Convention européenne des Droits de l'Homme, l'article 3 interdisant la torture et les peines ou traitements inhumains ou dégradants, l'article 5-3 sur la mise en liberté pendant la procédure et l'article 6-1 sur le droit à un procès équitable, public et dans un délai raisonnable par un tribunal indépendant et impartial.

Le 11 décembre 1990 la Commission européenne des Droits de l'Homme, à une très nette majorité des quatorze juges, a jugé recevables les griefs de Felice Tomasi. En raison de l'absence de transaction entre le plaignant et l'Etat français, il appartenait à la Cour européenne de trancher.

A l'audience du 25 février vont successivement s'exprimer la Commission européenne, puis les avocats de Felice Tomasi (qui, présent à l'audience, a pu s'y exprimer), et enfin la délégation (de cinq membres) du gouvernement français qui s'en tient à l'indemnisation de 300.000 F obtenue devant la Commission nationale française d'indemnisation et qui estime que Felice Tomasi aurait dû engager devant un juge administratif français une action contre les mauvais traitements dont la réalité et la gravité sont contestées par l'Etat français.

La Cour européenne a décidé de mettre l'affaire en délibéré. Son arrêt est attendu dans quelques mois. Justice sera-t-elle enfin rendue à Felice Tomasi ? Nous l'espérons.

(D'après "U Ribombu")

(1) Felice Tomasi a notamment été détenu à Ploemeur près de Lorient. Un comité de soutien avait été alors créé en Bretagne, à l'initiative de l'U.D.B.

Rattachement de la Wallonie à la France ?

Il y a quelques semaines s'est tenu à Lille le premier congrès des "rattachistes" wallons qui demandent le rattachement de la Wallonie à la France. Le congrès s'est terminé par le vote de deux résolutions demandant que se constitue officiellement la Communauté française d'Europe groupant Français, Jurassiens, Romands, Valdôtains et Wallons et proclamant que les Wallons appartiennent à la nation française. Les congressistes ont reçu la caution politique du maire de Cambrai, secrétaire national du RPR chargé de la francophonie.

Nous sommes prêts à soutenir toutes les minorités luttant pour la reconnaissance de leurs droits politiques, culturels et linguistiques, et donc aussi les minorités francophones. Mais sous couvert de francophonie, les rattachistes ne font-ils pas le jeu de l'impérialisme français ? Quelle définition donnent-ils de la nation française ? Si c'est pour conforter l'existence de l'État-Nation français, qu'ils ne comptent pas sur notre soutien. Ayant tenu leur congrès en territoire français, sont-ils prêts à accueillir chez eux un congrès d'autonomistes ou de nationalistes corses, basques ou bretons ?

le peuple breton

Mensuel – Édité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron ;
Secrétaire : M. François ;
Trésorier : J. Guégan.

Composition et impression :
IMPRAM - 22300 Lannion.

RÉDACTION

Administration, abonnements :
BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication :
J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132.
Dépôt légal : 2e trimestre 1992.

POBL VREIZH

INTERVIEW

Alan HEUSSAFF
Fondateur-animateur de la Ligue celtique

P.B. : Peux-tu nous retracer ta vie ?

A.H. : Je suis né à la campagne à Saint-Yvi, en 1921. Mes parents étaient des petits fermiers qui possédaient trois vaches vivant sur cinq journaux. Mon père a fait la première guerre mondiale. Il fut aussi domestique. Ma mère faisait des journées par ci, par là.

Je suis arrivé à l'école sans savoir un mot de français. Puis, j'ai eu une bourse pour aller à l'école primaire supérieure à Concarneau. Après avoir décroché le Brevet élémentaire, puis l'École normale, je suis devenu instituteur. A Concarneau, des copains m'avaient donné « Breiz Atao » à lire (c'étaient des articles sur la guerre d'indépendance irlandaise). J'ai rencontré Jean Bourhis à l'École normale. On s'est fait remarquer par nos idées...

J'ai rejoint le PNB en 1938. J'ai suivi des cours de breton (pour le lire et écrire) avec Kerlann (Ar Falz) et Ober. Laine nous a recrutés et nous a donné des séances d'entraînement. La guerre est venue et, graduellement, on a repris la propagande. J'ai fait de la propagande à l'« Heure Bretonne » et à « Arvor » avec Yann Ar Beg. On a fait beaucoup de propagande.

Puis j'ai été nommé à Querrien. Là, j'ai donné des cours de breton. Ropars Hemon m'a fourni des livres. Ensuite, on m'a appelé pour faire des manœuvres à Gouezeg, c'étaient des instructions de Service spécial. A Quimper, Maryvonne Quéméré a voulu faire une école d'été bretonnante. C'est moi et Bourhis qui nous sommes chargés de l'enseignement en breton de cette école (la première !). Après, on m'a demandé si je pouvais venir à Rennes pour être instructeur du Service spécial. J'avais la responsabilité de quatre centres. Puis les circonstances ont fait que j'ai quitté la Bretagne.

P.B. : Quand es-tu arrivé en Irlande ?

A.H. : Je suis arrivé en Irlande en 1950. Là, j'ai continué mes études (sciences-physiques, mathématiques). J'ai travaillé pendant 34 ans comme météorologiste. En 1953, je me suis marié avec une Irlandaise. J'ai habité à Limerick puis à Dublin. Nous avons éduqué nos enfants en **gaélique.** Les écoles gaéliques étaient peu nombreuses dans les années soixante. Ils étaient donc bilingues. J'ai essayé de leur apprendre le breton. Pendant seize ans, j'ai donné des cours de breton (1960-1976).

P.B. : Comment t'est venue l'idée de créer la « Ligue celtique ? »

A.H. : En 1957, j'ai publié un petit bulletin trimestriel « Ar goad ». A cette époque, il n'y avait pas de revues nationalistes. J'avais été inspiré par Ernst Junger. Il parlait de la nécessité de faire de la résistance, de la guérilla, des « coups bas » sous les régimes autoritaires, totalitaires. C'est sous son inspiration que j'ai donc créé cette revue. En 1960, j'ai pris contact avec des Gallois pour créer une association politique. Cette réunion s'est tenue sous une tente sur le champ de l'Eisteffod. Était présent aussi G.E. Jones. Suite à cette rencontre, nous avons édité « Celtic News » et un « Annual Volume » pendant 9 ans.

Le premier numéro de l'annuaire était un manifeste au sujet du droit d'autodétermination des peuples gallois, écossais et bretons et expédié au représentant permanent de l'ONU. J'ai obtenu la collaboration de Toublanc qui publiait un journal breton : « Labour ». Toublanc m'a fourni le côté juridique et historique. Moi je travaillais les plans économiques et linguistiques en collaboration avec le CELIB. Quelques pays nous ont aidés, dont la Turquie et l'Afghanistan.

Quelques années après, on a mis des présidents à la tête des sections. Fouéré fut désigné pour la Bretagne et Gwynfor Evans pour le Pays de Galles. Un moment, Evans envisageait une confédération des pays celtiques (Irlande, Pays de Galles, Écosse et Cornouaille, mais pas la Bretagne). Mais c'était contraire à ce que nous voulions. Suite à cela, nous avons accompli une réforme.

Actuellement, il existe huit sections : six sections nationales (Bretagne, Irlande, Pays de Galles, Écosse, Man, Cornouaille), une section à Londres et une autre aux USA. Il y a 2 ans, on a constitué une section au Cap Breton. Ce sont surtout les sections nationales qui comptent.

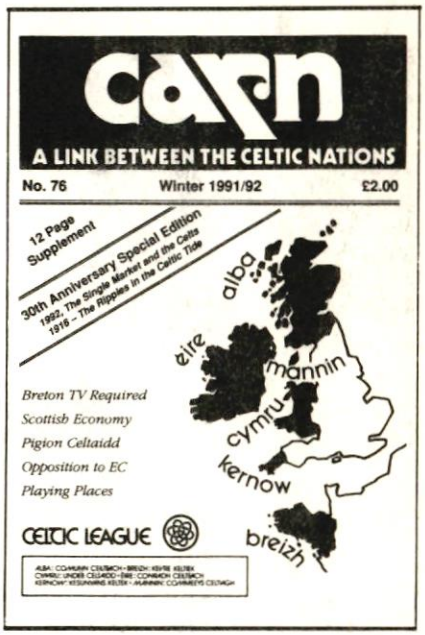
P.B. : Qu'avez-vous fait pendant ces années ?

A.H. : Tous les ans, nous avons une réunion annuelle qui est l'instance suprême. Nous éditons un organe de liaison entre les pays celtiques : *Carn*. Ces derniers temps, par exemple, nous avons fait des démonstrations de la solidarité interceltique lors de la grève de la faim de Yannick Baron, des procès de Cabon, Duigou, Hervé Ar Beg, Barre.

Si on est averti à temps, on expédie des lettres de protestation, des télégrammes aux représentants français à l'étranger pour faire pression. Aujourd'hui, en Europe, les Bretons sont plus ouverts sur l'extérieur que les autres. J'ai essayé d'ouvrir la Ligue celtique sur des pays comme la Galice, mais les autres n'ont pas voulu me suivre.

Ce qui est le plus important pour la Ligue celtique, ces dernières années, c'est le Military Monitoring. (Surveillance des accidents dus aux sous-marins, voir *PB* 311). Celui qui s'occupe de cette tâche, c'est le secrétaire de la Ligue, Moffatt, syndicaliste de l'Ile de Man, du « Transport and General Workers Union ». Il est très actif. Military Monitoring a beaucoup de succès en Grande-Bretagne, Suède, Irlande, Australie.

A Londres, nos expositions de livres celtiques connaissent une certaine publicité. A New-York se tient chaque année un « Pan celtic week-end » ». Ils font venir des conférenciers, fêtent le début de l'année celtique (le commencement de l'année est le 1er novembre) et éditent *Keltoi*, revue plutôt littéraire, philosophique et mythologique, ainsi qu'un calendrier celtique.



Pour l'abonnement d'un an, s'adresser à Youenn Craff, Talbodek, 29300 BEI.

A l'Estedffod, un stand de la ligue est présent chaque année.

Nous organisons des réunions publiques. Nos réunions sur la protection de l'environnement et sur les dangers du nucléaire ont beaucoup de succès.

P.B. : Tu as été décoré par le Président de la République d'Irlande ?

A.H. : Il existe en Irlande une fondation Patrig Pearse. Patrig Pearse avait des idées avancées sur l'éducation. Chaque année, on confère cette distinction à des personnes qui ont fait progresser ses idées. Je suis le seul non-Irlandais à qui cette distinction a été décernée et j'en suis très honoré. Elle est décernée par le Président de la République d'Irlande. Ma femme est très engagée dans la lutte pour le gaélique. Les Gallois du Gorsedd m'ont décerné le titre de **druide.**

P.B. : Quels sont les projets de la Ligue celtique ?

A.H. : Nous allons demander un statut officiel pour les langues celtiques.

P.B. : Comment juges-tu la situation actuelle en Bretagne ?

A.H. : Mon cœur est resté Breton. J'ai de l'inquiétude pour le breton, mais l'accent reste. La Bretagne s'est bien défendue économiquement, mais je ne suis pas sûr qu'elle soit sauvée. Les agriculteurs bretons sont en situation difficile ; les pêcheurs aussi. A la campagne, c'est déprimant de voir beaucoup de vieux, de ruines.

Propos recueillis par Hervé PERSON



Un exemple d'intervention de la Ligue celtique

Au directeur de la sécurité maritime,
organisation maritime internationale
4 Albert Embankment, Londres.

Cher Monsieur,

J'attire votre attention sur les deux résolutions – ci-jointes – adoptées à l'assemblée générale annuelle de la Ligue celtique le 12 octobre 1991 en Cornouailles.

Je sais, d'après une correspondance antérieure, que les pouvoirs de l'IMO sont limités, mais j'espère que vous utiliserez vos bons offices pour faire part à nouveau de nos inquiétudes aux gouvernements concernés par les manœuvres continuelles de sous-marins en plongée dans les eaux côtières européennes.

En tenant compte des incidents listés ci-dessous, pourriez-vous obtenir des réponses des autorités britanniques, françaises et irlandaises au sujet de ces disparitions.

J.B. Moffat, secrétaire général

Résolutions :

1a) La Ligue celtique déplore le black-out permanent maintenu par le Royaume-Uni, la France et les États-Unis sur les morts par noyade de pêcheurs perdus dans des naufrages mystérieux dans des zones de manœuvres ou de circulation des sous-marins, pendant la décennie écoulée.

1b) Appelle l'IMO à user de ses bons offices pour faciliter une enquête dans les incidents spécifiques suivants : a) MFV Celebrity (1981) ; b) La Course (1982) ; c) Galv ar Mor (1982) ; d) Cité d'Aleth (1983) ; e) South Stack (1984) ; f) Mharil (1985) ; g) La Jonque (1987) ; h) Boy Shaun (1987) : i) Alert II (1988) ; j) Inspire (1988) ; k) Girl Fiona (1989) ; l) Pescado (1991).

(Traduction Le *PB*)

L'assemblée générale de la Ligue Celtique s'est tenue le 12 octobre 1991 à Liskerrys/Liskeard, en Cornouailles (Grande-Bretagne). Les délégués ont rendu compte du travail effectué durant l'année passée par les six Sections nationales et quatre Sections internationales en vue de faire connaître nos mouvements nationaux et de développer la solidarité entre nos mouvements. Il a été décidé, entre autres choses, de demander aux candidats aux prochaines élections qui se dérouleront dans les pays celtiques, de déclarer s'ils sont d'accord pour demander un statut officiel pour la langue celtique de leur pays ; en d'autres termes, que soit reconnu législativement le droit des Bretons, des Gallois, des Écossais, etc., à utiliser leur langue dans leurs relations avec l'État.

La Ligue Celtique a décidé d'écrire aux Conseils généraux et au Conseil régional de Rennes pour leur demander de prendre des mesures en faveur de la restauration du breton de façon aussi résolue que le fait le Conseil général du Finistère ; au Conseil général de Loire-Atlantique pour l'inciter à demander la réunification du département avec le reste de la Bretagne ; à François Mitterrand pour demander que soit nommé un médiateur chargé d'établir, en accord avec l'Union des enseignants de breton, une convention prévoyant le développement de l'enseignement du breton, respectant ainsi le droit du peuple breton à conserver sa langue.

L'assemblée générale demande aux dix sections de la Ligue celtique d'écrire à la direction de FR3 Rennes pour que soit rétablie l'autonomie des programmes de langue bretonne et que soit rendue possible la réalisation de divers programmes en breton, et ce dans la perspective de développer un service complet de télévision dans notre langue.

A.H.

PB Service

CBAP

Concert : Vendredi 3 avril à 20 h 30, au centre. Les enseignants du centre proposent musique bretonne et celtique.

Conférence : Samedi 4 avril à 16 h 45, pour le centenaire d'Ernest Renan : "Renan et la Bretagne" par Jean Balcou, professeur en littérature française à la Faculté des lettres, Brest.

Journées d'étude : Dimanche 5 avril, Kan ha Diskan avec Erwan Tanguy ; danses du pays Fanch avec Robert Bastard ; flûte irlandaise avec Loïc Padellec.

Dimanche 24 mai, cornemuse avec Patrick Molard.

Camps de Pâques "Gouren et plein air"

Au cœur des Monts d'Arrée, le centre Ti ar Gouren organise durant les vacances de Pâques des séjours destinés aux enfants de 8 à 13 ans, du dimanche 12 avril au vendredi 17 avril.

Activités proposées : Initiation et perfectionnement au Gouren ; jeux sur tapis et en plein air ; randonnées pédestres et cyclistes ; découverte des Monts d'Arrée ; piscine ; vidéo ; animation des soirées ; grands jeux de plein air...

Ouvert à tous, l'hébergement et la restauration sont assurés sur place.

Le séjour est agréé "Jeunesse et Sports", les bons CAF et les chèques vacances ANCV sont acceptés.

Documentations et inscriptions sur simple demande à : Ti ar Gouren, 29690 Berrien, tél. 98.99.03.80.

Fest-noz à St-Nazaire

Le samedi 4 avril, fest-noz organisé par Skol Diwan Sant Nazer, à la salle du "Petit Maroc", port de pêche de Saint-Nazaire. L'animation de cette soirée sera assurée par les meilleurs sonneurs et chanteurs de la Presqu'île guérandaise.

Ce fest-noz clôturera la journée porte ouverte de l'école Diwan de Sant Nazer.

Fest-noz à Plaisir (78)

Le samedi 16 mai, salle des fêtes, fest-noz à Plaisir (78), avec les Diaouled Ar Menez. Organisation measerien ar menez de Poissy.

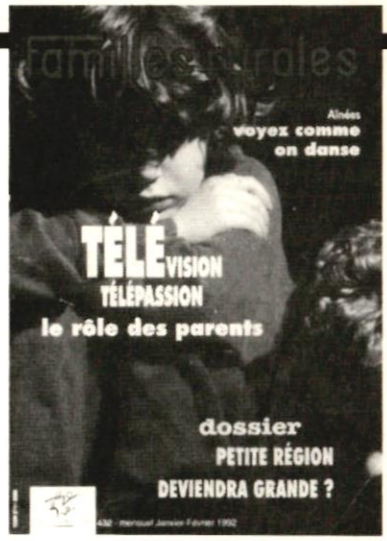
Renseignements, Breizh, tél. 43.20.84.60, heures de bureau.

Petite région deviendra grande

Le mensuel "familles rurales"[1] a profité de l'approche des élections régionales pour faire une information sérieuse de ses lecteurs-électeurs. En février (n° 432), c'était un premier dossier, "à quoi sert la région" : aspects juridiques et institutionnels, opinion d'un président de région sur les régions françaises, historique de la création des régions. Dans le numéro de mars, un second dossier traite des régions d'Europe, avec une interview de Héribert Barrera, le député catalan du Sud qui est intervenu à notre colloque de Nantes, il y a cinq mois. Outre le cas de la Catalogne et des régions autonomes d'Espagne, le magazine évoque l'Italie et l'Allemagne avec ce chapeau :

"L'État-nation a correspondu à la volonté d'une nation d'imposer sa langue, ses institutions à l'ensemble des nations ou des peuples vivant entre ses frontières : uniformisation et appauvrissement culturel en ont résulté. Une consolidation des autonomies régionales et les perspectives d'une union européenne de type fédéral peuvent être un moyen de répondre à un besoin de participation des citoyens à plusieurs niveaux et à la libre expression des cultures régionales, tout en facilitant les échanges entre les régions par dessus les frontières des États".

(1) *Familles rurales, 81 avenue Poincaré, 75216 Paris. 20 F l'exemplaire.*



Histoire du Finistère

Les éditions Bordessoules continuent la publication d'histoires départementales de l'hexagone. Après les Côtes-du-Nord, c'est le tour du Finistère, auquel est consacré un volume de près de 600 pages. P. Gouletquer, J.Y. Eveillard, B. Tanguy, F. Roudaut, J. Kerhervé, J. Tanguy, A. Pennec, Y. Le Gallo et M.T. Cloitre, J. Bienfait, R. Piboubès et Y. Tranvouez ont participé au travail, subventionné par le Conseil général du Finistère et dirigé par l'actif retraité qui est Yves Le Gallo. Beaucoup de chapitres souffrent du découpage départemental qui n'est ni une limite linguistique ni une limite politique. Les documents iconographiques et les caves, les citations de textes d'archives apportent de bons éclairages à ce qui pourrait s'insérer dans une histoire de la Bretagne. Beaucoup de données fournies ici nous manquent pour les départements bretons voisins et ne figurent pas dans l'ouvrage sur les Côtes-d'Armor, dont les auteurs ont été différents. C'est passionnant mais quelque peu frustrant !

J.J.M.


Retour du Pardon (Dessin de Penguilly. Coll. CRBC)



Bremañ

On parle peu des gens que l'on fréquente régulièrement. Il en est de même, dans ces colonnes, pour des publications que nous avons l'habitude de lire et d'apprécier. C'est le cas du mensuel en langue bretonne "Bremañ", dont le numéro 126 est paru début mars. Il présentait en couverture les cinq listes "Peuple breton/peuple d'Europe". On y lit aussi des articles de Per Denez, de Paskal ar Marc'heg sur Raymond Delaporte, de Joël Donnart sur une conférence d'André Pochon, de Reunan Hir, sur la Croatie, de Yann Talbot sur le décès de Fransez Kervella, le 10 février dernier. Il y a aussi beaucoup d'informations brèves et des illustrations. Ceux qui connaissent un peu de breton ou ceux qui parlent la langue sans l'écrire, gagneront à lire "Bremañ" (et ses 20 pages) régulièrement ! Bravo à Lena Louarn et à son équipe. Il y a aussi le courrier des lecteurs et des notes d'actualité. Reprenons celle-ci : la déclaration de Mlle Desouches, conseillère générale socialiste de Brest : *"Je ne comprends pas les sommes qui vont au collège Diwan (1 MF). J'y sens comme une intolérance pour les autres et je m'inquiète pour l'avenir de ces enfants qui risquent de payer les opinions de leurs parents"* (Télégramme, 18/2/92). Fermez le ban !

O tont ingal bep miz abaoe dek vloaz ...

bremañ

Koumananantit buan !
180 lur/bloaz
skoazell, estren : 230 lur

8 str Hoche -35000 Roazhon - ✆ 99 38 75 83

L'Institut culturel de Bretagne a dix ans

Déclaré au Journal officiel le 29 décembre 1981, l'Institut culturel de Bretagne/Skol-Uhel ar Vro, association régie par la loi de 1901, a été véritablement mis en place l'année suivante. Ce dixième anniversaire nous offre l'occasion de mesurer le chemin parcouru et de faire découvrir l'Institut aux Bretons qui le connaissent parfois assez mal.

L'idée de créer en Bretagne un Institut culturel date des années 60, elle figurait déjà dans les propositions du CELIB. Reprise en 1974, lors de la mise en place des nouvelles institutions régionales, cette idée est inscrite pour de bon en 1977 dans la Charte culturelle de Bretagne.

Créé par le Conseil régional avec la participation du Conseil général de Loire-Atlantique, l'Institut a pour objet de coordonner le développement de la culture bretonne dans son acceptation la plus étendue et la plus diversifiée. Il est aussi l'un des principaux outils de la politique culturelle du Conseil régional.

La grande originalité de l'ICB est d'abord d'être un lieu d'échange entre de très nombreux acteurs de la vie culturelle bretonne.

Plus de 700 membres se répartissent dans les 16 sections représentatives de la culture bretonne. Celles-ci sont chargées d'étudier les problèmes qui leur sont spécifiques et de proposer des projets d'action dans le domaine de la recherche et de l'animation culturelle

Organigramme de l'Institut :

CA : Président, Pierre Le Treut, depuis 1986.

CSA (Conseil scientifique d'animation) : président, Per Denez, depuis 1982.

16 sections :

Préhistoire et archéologie ; histoire ; géographie ; ethnologie ; langue et linguistique ; littérature écrite ; littérature orale et techniques d'expression dramatique et audiovisuelle ; musique et danse ; art et architecture ; sports et jeux ; culture et patrimoine économique, scientifique et technique ; la mer et les hommes ; religion ; protection de la nature et de l'environnement ; anthropologie médicale ; relations interceltiques.

S'y ajoutent trois commissions :

Commission audiovisuelle ; commission de signalisation et de toponomie ; commission régionale des lettres et le comité breton du Bicentenaire de la Révolution française.

Son action s'exerce sous forme d'aides à la production de biens culturels : livres (plus de 550 livres), films (plus de 60 produits audiovisuels), disques, expositions, spectacles (ex. : La Passion celtique), etc... et aide à la recherche (27 bourses de recherche accordées).

L'Institut apporte aussi un soutien général à l'édition : stands organisés aux foires et salons (ex. : Francfort et Paris), et édite des ouvrages, une cinquantaine à ce jour, essentiellement des ouvrages de référence (annuaires) et des collections (Patrimoine archéologique et Anthropologie médicale), ainsi que plusieurs revues (Skram, Actualités Culturelles de Bretagne/Keleier Sevenadurel Breizh et Bretagne des Livres).

Une équipe de sept personnes assure le fonctionnement de l'Institut. Bien que ses bureaux soient installés à Rennes, l'Institut exerce son activité dans l'ensemble des cinq départements bretons, les réunions des sections se font dans toutes les villes de Bretagne.

P. LANOË

(Institut Culturel de Bretagne, BP 66A 35031 Rennes Cedex, tél. 99.38.98.88 ; fax 99.38.50.32)

Quelques idées pour construire en Bretagne...

Concilier (réconcilier ?) le progrès, la notion de modernité, avec le respect d'un paysage architectural, fruit d'une histoire, pose quelques problèmes, à ce qu'il semble...

Ou c'est le pastiche, et ainsi au lieu d'avancer on recule, car on ne respecte plus (ou mal) la manière de vivre qui a, elle, évolué.

Où c'est le traquenard de « l'architecture contemporaine » qui se voudrait synonyme de moderne et que l'on trouve n'importe où.

Pourtant l'original paysage architectural, ici, là ou ailleurs, est le résultat d'une longue histoire, originale, qui a utilisé des matériaux tirés (ou créés à partir) des ressources locales, et des techniques, toujours enrichies, afin de répondre à des conditions climatiques précises pour accueillir un mode de vie original.

Aujourd'hui encore, nous disposons de matériaux et de techniques pour répondre à des conditions climatiques et accueillir une manière de vivre.

Et sans doute le seul paramètre invariable ce sont les conditions climatiques. Encore que, si la manière de vivre est un paramètre très individuel, il est généralement peu éloigné du « mode de vie », si nous définissons celui-ci comme les bases profondes du mental d'un peuple.

Concevoir un objet architectural aujourd'hui, c'est, il me semble, comme toujours, que l'analyse et la réflexion empruntent le chemin suivant :

1. Respect des futurs occupants

S'il s'agit d'un habitat collectif, il doit être adapté à la manière de vivre « moyenne » dont la définition est à la charge des spécialistes qui sont aussi concernés par les objets « monumentaux ».

S'il s'agit d'un habitat individuel, il convient d'étudier la manière de vivre des futurs utilisateurs qui sont connus.

En aucun cas, l'architecte ne conçoit sa maison quand il étudie celle d'autres.

2. Respect des conditions climatiques

Pour notre pays, les espaces intérieurs ne doivent jamais s'ouvrir sur l'ouest ou le sud-ouest, sous peine d'être trop vulnérables aux vents et pluies des tempêtes. Ni au nord, bien évidemment.



3. Choix des matériaux de la meilleure économie

C'est-à-dire ayant la meilleure relation coût/efficacité, et aptes à lutter contre les infiltrations et l'humidité.

Dans d'autres situations, l'ennemi principal peut être le froid, la chaleur ou les vents de sable, etc.

4. Mise en œuvre des techniques qui contribuent à améliorer les points précédents.

Je prendrai la toiture comme exemple.

Si la toiture-terrasse n'est pas chez nous traditionnelle, ce n'est pas une « fantaisie ». C'est que cette technique est plus « fragile », eu égard à l'étanchéité, qu'un toit en pente.

L'adoption d'un toit pentu créé un tampon anti-humidité pour le niveau principal. Et de plus c'est un grenier (utile et agréable) ou une zone habitable qui peut être sympathique.

Quant à la pente de ce toit, si caractéristique de nos paysages, elle est aussi le fruit de l'expérience séculaire. La pente étant plus faible, le toit absorberait très bien l'intensité de nos pluies, mais il serait plus vulnérable au vent.

Et puis, c'est ici notre « héritage », le charme et la poésie de nos constructions.

Car c'est cet angle, et non pas la surface ou le volume, qui permet cette intégration dans nos paysages.

5. J'ajouterai un point : **le respect du relief du terrain dont on dispose.** Cela permet d'économiser des mouvements de terre, inutiles et coûteux, mais surtout l'on est ainsi conduit à la solution pour cette construction-là qui sera son signe par rapport à ses voisines.

Il est bien certain que d'autres facteurs doivent être examinés, mais le respect de ces quelques « règles » permet déjà, tout en satisfaisant le « seigneur du lieu », une intégration convenable dans le paysage existant, et une écriture correcte de la page d'aujourd'hui de cette histoire humaine.

H. 38 ans : DEFA, formation complémentaire en management, gestion, cherche poste à responsabilité dans structure d'accueil à vocation culturelle ou touristique (maison familiale, village-vacances, auberge de jeunesse, village de gîtes) ou dans entreprise intermédiaire ou CAT, Bretagne – Pays-de-Loire. Etudierait toutes propositions. Contact : Christian LE NY, 9 allée J.S. Bach 44800 Saint-Herblain.

Pétition pour le breton en région parisienne

Les nouvelles dispositions ministérielles mettent les langues régionales et notamment la langue bretonne en péril. Dès septembre 1992, la suppression de la deuxième langue vivante obligatoire en 4e sera effective. Quant aux futurs bacheliers, il n'auront plus que deux options mettant en concurrence des disciplines aussi différentes que les sciences économiques et sociales, l'histoire, le breton, le latin, l'espagnol, etc..

Ce coup d'arrêt net nous ramène plus de 50 ans en arrière avant la loi Deixonne de 1951 qui autorisait timidement et pour la première fois l'entrée des langues régionales dans le cadre de l'Éducation nationale ! Pour la région parisienne, à la rentrée 92, six heures de breton seront supprimées si rien n'est fait d'ici là et cela malgré un nombre d'élèves suffisant, au lycée Jean Vilar de Plaisir (78) !

A moyen terme c'est l'enseignement du breton présent dans les lycées de la région parisienne qui est menacé. A l'heure où l'Europe s'ouvre il n'est pas pensable d'accepter cela.

Pour le maintien du breton à Plaisir en septembre 1992, signez, faites signer et renvoyez à : Association des professeurs de langue bretonne (APLB) 70, rue J.P. Timbaud 75011 Paris. (A recopier ou à découper) :

Nom domicile Signature

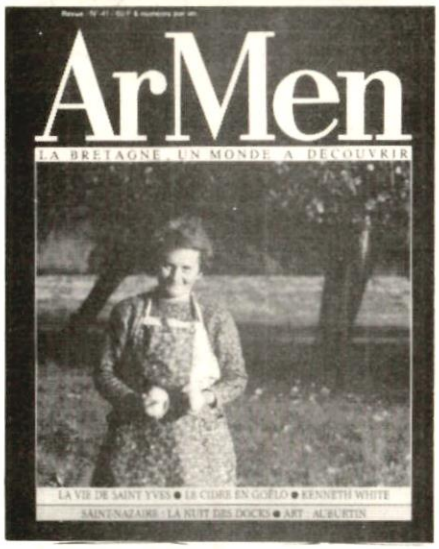
Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente

LA VIE BRETONNE

BP 419
22404 LAMBALLE CEDEX



Ar Men n° 41

Le cidre en Goëlo, J. Francis Auburtin, Kenneth White... Egalement au sommaire : l'éclairage des docks à Saint-Nazaire, les noms de famille bretons (suite) et une étude sur "Saint Yves de Tréguier", de J.C. Cassard : une biographie très accessible de l'ascète de Kermartin, pasteur et prédicateur infatigable, un juge peu ordinaire également.



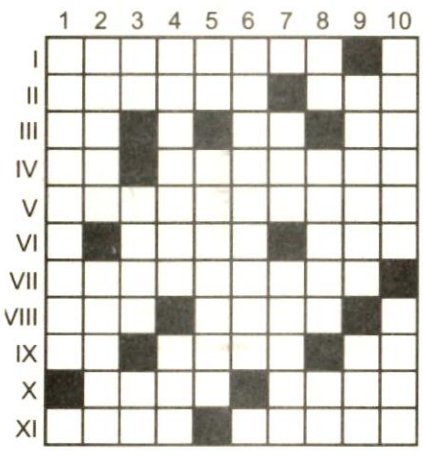
Claude Le Noane, professeur de français à Vannes, écrivain intéressé par la peinture, la photo et la sculpture, publie, à 300 exemplaires, un recueil original de poèmes et de peintures, mis en correspondance. Cette confrontation doit créer une expression plus forte, plus profonde. La mise en page des poèmes, la qualité des reproductions et des couleurs en font un ouvrage esthétique, agréable à feuilleter, et font partager l'atmosphère d'interrogation et d'inquiétude. L'actualité est passée au crible, en particulier celle qui a remué l'auteur :

On a senti craquer/le Mur/La liesse a débordé la Joie/Corps meurtris cœurs perdus/effractions brisures.

Mots Croisés Bretagne-Celtie

PROBLÈME N° 40

(quelques mots sont en breton
Réf. : dictionnaires de R. Hémon et P.J. Hélias)



HORIZONTALEMENT : I. Nom francisé de la patronne de l'Irlande. – II. La mer ne manifeste pas toujours sa présence d'une façon aussi discrète ; Lieu où tout Breton souhaiterait vivre. – III. Dans une église bretonne ; Commence toujours ; Dans un titre de Jakez Riou. – IV. Lettres de Guern ; Ne craignent plus guère la concurrence éventuelle de la mer d'Iroise. – V. Prennent souvent la parole dans le Gil Blas de Lesage. – VI. Dans un cloître breton ; Aux confins des Monts d'Arrée. – VII. Celtes. – VIII. Ile du Morbihan ; Lettres de Tressaint. – IX. Les mêmes qu'au 1 du IV horizontal, mais inversées ; De droite à gauche : grand saint d'Ille-et-Vilaine ; Article. – X. Appliqué à la Bretagne, n'implique aucun caractère d'infériorité ; Celle de Brocéliande s'est considérablement déplacée au cours des siècles. – XI. Lieu de culture ; Né à Châteaulin en 1764, ce jésuite est l'auteur d'un essai sur le Beau.

VERTICALEMENT : 1. Les "Païens" ne sont pas les seuls à s'y baigner. – 2. Fit comme Richelieu pour nombre de châteaux bretons ; Un recul breton qui ne doit rien à la nature du sol. – 3. Inversé : les deux tiers de mille ; Couleur ; De bas en haut : précède parfois un officier. – 4. Marbeuf ou de Lourmel, par exemple ; A proximité. – 5. De bas en haut : on le doit à la poule ; un saint selon Max Jacob. – 6. A eu raison du chef des Bonnets Rouges. – 7. Préfixe d'origine religieuse ; Ce Lorientais fit partie du gouvernement "des Jules". – 8. Les deux tiers de huit ; Massif africain qui a été évoqué par un cinéaste breton ; Botaniste né à Tremblay en 1750 (initiales). – 9. Voiliers ; Permet d'aérer. – 10. Meschinot s'en disait banni ; Endroit pierreux en Bretagne gallaise.

M. ERWAN

SOLUTION DU N° 39

Horizontalement : I. Tonnerre. – II. Oder ; Odet. – III. Niz ; Géline. – IV. Q.N. (Narcisse Quellien). – Galet. V. Noue ; De (Deg). ï VI. Épouvante. – VII. Doelanaise. – VIII. El ; Ai (Ainez) ; ILSR. – IX. Catin ; Alan. – X. Ren ; Idole. – XI. Adre ; René.

Verticalement : 1. Tonquédec. – 2. Odin ; Polard. – 3. Nez ; Noé (Eon) ; Ter. – 4. NR ; Goulaine. – 5. Gauvain. – 6. Elean ; Ir. – 7. Rôle ; Naïade. – 8. Edit ; Tillon. – 9. En ; Dessale. – 10. Stèle ; Erne.

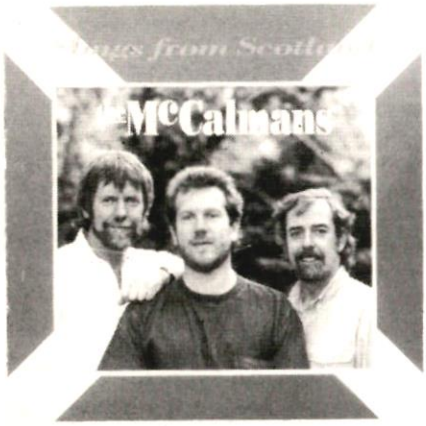
SELAOUIT



TRAD'MAGAZINE

Le numéro de mars-avril de Trad'Magazine (n° 21) vous propose, entre autres, une interview de Kristen Nogues, recueillie par Loïc Lostanlen. L'occasion pour la musicienne bretonne d'expliquer sa démarche : "ni jazz, ni trad', harpe !". L'occasion aussi, pour elle, de donner son avis sur "World Music". Une rencontre intéressante et sympathique.

THE Mc CALMANS : "Songs from Scotland" (Greentrax Records, CDTRAX 045, diffusion Keltia Musique).



L'Écosse n'est pas très présente dans Selaouit. C'est dommage, d'autant qu'il s'y passe des choses intéressantes et pas seulement dans le domaine de la musique...

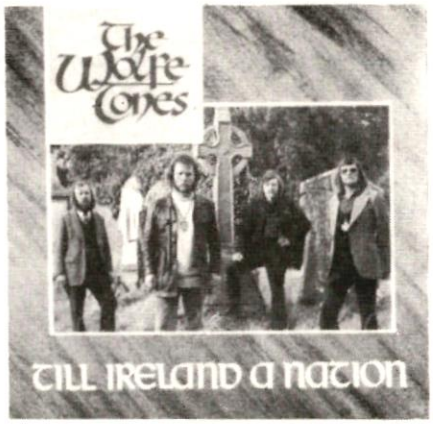
On va donc tenter de redresser la barre en parlant aujourd'hui d'un groupe écossais que l'on connaît déjà un peu en Bretagne, pour ses prestations toujours appréciées au Festival de Lorient : **The Mc Calmans.**

The Mc Calmans, c'est Ian Mc Calman, Nick Keir et Derek Moffat. Trois chanteurs à la voix puissante et rocailleuse, qui interprètent, pour notre plus grand plaisir, de superbes ballades écossaises.

Il y a longtemps que j'ai un petit faible pour les chansons écossaises, pour celles, par exemple, que l'on a pu entendre de la bouche talentueuse de Patrick Ewen, séduit lui aussi par ces longues complaintes venues de l'ancienne Calédonie.

AvecThe Mc Calmans, c'est de l'Écossais pur sucre. Les chansons sont soit des traditionnels, soit des compositions, le plus souvent des membres du groupe (surtout de Ian ou de Nick) qui ont aussi mitonné la plupart des arrangements.

Leur interprétation n'est pas sans rappeler ces chants de marins anglais – les shanties – entonnés à plusieurs voix, qu'a popularisés ici la Scop du Chasse-Marée. Mais qu'ils chantent a cappella ou en s'accompagnant discrètement à la guitare acoustique – avec l'aide de Martin Hadden à la guitare basse – The Mc Calmans, c'est toujours un grand souffle venu d'Écosse ! Décoiffant et conseillé.



THE WOLFE TONES : "Till Ireland a Nation" (Triskel Records, TRCD 1011, diffusion Keltia Musique) ; "A Sense of Freedom" (Triskel Records, TRCD 1012, diffusion Keltia Musique).

Pas de mollesse ! On quitte l'Écosse et on débarque en Irlande.

Pour suivre la piste des Loups et répondre à leur appel. The Wolfe Tones est l'un des plus anciens groupes irlandais encore en activité. "Rifles of the Ira", l'un de leurs premiers enregistrements, était sorti chez Kelenn, il y a près de 20 ans : c'est dire si le groupe a de la bouteille, c'est dire aussi si les Wolfe Tones sont loin d'être des inconnus en Bretagne où ils se produisent d'ailleurs régulièrement.

Les deux disques dont il s'agit ici sont des rééditions en CD – merci au dieu Laser, même si nos fins de mois délicates ne semblent pas le préoccuper... – d'albums sortis, l'un en 74, l'autre en 1983. L'évolution du "look" des membres du groupe est d'ailleurs assez amusante à observer.

"A Sense of Freedom", "Till Ireland a Nation" : les titres de leurs disques ne laissent guère de place à l'ambiguïté. Les Wolfe Tones se sont engagés auprès des militants irlandais. Un exemple à suivre... Leur musique de combat, leur dynamisme, leur punch emportent la conviction.

Brian Warfield, son frère Derek, Tommy Byrne et Noël Naple, qui forment le groupe depuis le commencement, offrent un "produit" achevé et tonique. L'ambiance chaleureuse des pubs, sans quitter vos chaussons... Que demander de plus ?



LIAM WELDON with POL HUELLOU "See Inlay Card For Details" (Goasco Music, GM 011-4, Diffusion Coop Breizh).

Liamm Weldon, Dublinois de souche, s'est d'abord fait connaître comme joueur de boldhran, ce large tambourin irlandais que l'on frappe avec un os, instrument qu'il fabrique d'ailleurs lui-même. C'est ainsi qu'il a fait un bout de route avec le groupe Élixir. Entre autres expériences musicales. Souvenez-vous notamment du disque "1691", Irish Folk Songs" paru chez Ar Folk.

Mais ce que Liam préfère, c'est chanter sans accompagnement. Son répertoire, original, est composé d'anciennes ballades apprises dans sa jeunesse auprès des gens du voyage, dans les environs de Dublin.

Elles constituent l'essentiel de la cassette que je vous présente aujourd'hui, avec quelques morceaux interprétés à la flûte par Pol Huellou, dont je vous reparlerai le mois prochain, à propos du disque qu'il signe avec Myrdhin, "Harp and Bamboo".

Ces intermèdes instrumentaux sont les bienvenus : ils tranchent avec l'austérité un peu rugueuse des chansons de Liam Weldon. Au total, un enregistrement qui ne manque pas d'intérêt.

Pierre MORVAN

Michel Gilibert s'accommode de l'exclusion sociale des handicapés

En novembre, les personnes handicapées sont descendues dans la rue pour clamer leur désir de vivre. Pour dénoncer par conséquent la politique sociale menée à leur égard par le gouvernement.

3.000 F par mois, c'est le pouvoir d'achat d'une personne handicapée ne travaillant pas. Avec cette somme elle doit en outre s'intégrer socialement.

4.000 F, c'est la somme perçue par la même personne pour rémunérer une tierce-personne. Résultat, elle ne peut prétendre qu'à 3 h 1/4 d'aide d'une tierce-personne.

De plus en plus de personnes handicapées revendiquent le droit de vivre chez elles, et de circuler librement dans la société. Certaines d'entre elles auraient besoin de 4, 5, 6 h d'aide de tierces-personnes, mais avec une allocation de 4.000 F...

Arguer de raisons budgétaires pour ne pas mettre l'AAH au niveau de 80 % du Smic équivaut à approuver l'exclusion sociale. C'est ce que fait le gouvernement.

Ici, et là, parfois, certains responsables n'hésitent pas à exhiber des champions sportifs de talent, ou à inaugurer avec tous les flonflons un bateau adapté. Certes, ces champions ont le droit de s'adonner à leur sport favori, mais il conviendrait que ces exploits méritoires ne fassent pas illusion : le pouvoir d'achat médiocre et dérisoire des personnes handicapées et les moyens limités pour rester à domicile ne doivent plus être occultés par personne, ni même par quelques aristocrates ayant trouvé une situation royale à la cour de Michel Gilibert, le Louis XIV des handicapés, devenu célèbre par des coups médiatiques et non pas en s'engageant pour défendre les droits des gens. Ce secrétaire d'État aux handicapés réplique invariablement que le gouvernement a fait un effort en créant des établissements, des Centres d'aide par le travail, alors que ce même personnage avant son entrée au gouvernement, en 1988, critiquait à juste titre ces CAT.

Créer des établissements, pourquoi pas ? Les associations auront de quoi pavoiser. Encore faudrait-il que les personnes dirigées vers ces établissements aient un minimum de droits pour pouvoir se comporter en citoyens libres.

La présence d'une personne handicapée au gouvernement aurait-elle déclenché cette nouvelle série de création d'établissements ? Un gouvernement de droite ou de gauche aurait opté pour cette solution de facilité au lieu de donner à chaque personne handicapée ou à des familles ayant fait le choix d'éduquer leur enfant handicapé les moyens de vivre libres et dignes.

Une personne handicapée ne sera normalement intégrée que si elle a les moyens financiers de le faire et si l'opinion et les professionnels du handicap daignent la considérer d'abord comme une personne pleinement responsable. En effet, par moment, il est de bon ton de se faire photographier près d'une personne en fauteuil, ou de tenir un discours humaniste mais, souvent aussi, lorsque les caméras ont disparu la personne handicapée se retrouve seule avec quelques amis pour se battre, pour conquérir droit de vivre.

Parfois aussi, la personne handicapée se jette dans une association car elle n'en peut plus. Puis cette association édicte des règlements et petit à petit la personne s'aperçoit que ces règlements apparaissent comme un frein à l'intégration sociale.

Le 16 novembre 91, les personnes handicapées sont descendues dans la rue. Au même moment, les infirmières, les policiers, les médecins occupaient le pavé de Paris. Radios et télévisions ont parlé des infirmières, des policiers, des médecins. Les handicapés ont eu le droit à quelques miettes audiovisuelles. La portion congrue... La portion congrue comme leur pouvoir d'achat.

Gildas TREVETIN

AAH = Allocation de l'Adulte Handicapé.

Pour vous, Madame

Chaque année à la même époque, – 8 mars, Journée internationale des femmes – j'ai ma petite crise de parano. Aujourd'hui, c'est à vous mes sœurs, mes compagnes de souffrances et de sacrifices, à vous femmes de militants, que je m'adresse.

Discrète, consentante, compréhensive voire complice, ou révoltée, aigrie, frustrée, résignée, quelle que soit l'étiquette que nous portons, il nous faut assumer.

Assumer SES absences, SES stress, ses coups de téléphone pendant les repas, SES courrier de ministre, affiches, tracts ou autres gadgets qui envahissent la maison. Il nous faut respecter SES désirs "légitimes" de temps disponible pour s'informer, rédiger l'article du siècle ! Il nous faut suppléer à SES perpétuels empêchements d'accompagner le petit dernier chez le dentiste, d'assister au match pourtant important de la cadette, de conduire l'aîné à sa visite (annuelle !) chez l'ophtalmo.

Je ne parle pas de tout ce à quoi nous devons faire face seules en période électorale. L'horreur ! Nous en sortons épuisées !

Le pire c'est qu'ILS vont feindre de s'étonner de ne pas nous trouver dans leurs rangs lors de réunions, manifestations (là, encore, on peut emmener la progéniture), ou parmi les élus.

Sont-ils en toute bonne foi certains de tout faire pour nous permettre cette vie publique ?

Mais rassurez-vous, chères compagnes. Nos militants de conjoints œuvrent à l'amélioration du sort du genre humain. Dans quelques millénaires, grâce à eux, pour nous ce sera le pied !!

Allez, bon courage à toutes.

Claudie SENNATOR

Indispensable

Mon abonnement au "Peuple Breton" touche à sa fin et je désire le renouveler. Je joins donc un chèque de 170 F pour cette année 1992. J'ai découvert au fil des mois que le "PB" m'était indispensable pour me faire une saine opinion sur le monde et la Bretagne en particulier.

Et St-Quay-Portrieux

***"Le profit contre l'écologie"** : le titre et l'article sur les ports de plaisance de votre numéro de décembre m'ont paru tout à fait opportuns. J'ai seulement regretté que n'y figure pas Saint-Quay-Portrieux, d'abord parce que c'est le plus monstrueux, par ses dimensions physiques, l'ambition de ses parrains et son coût démesuré. Mais surtout en raison de son échec financier, maintenant évident, qui en fait le meilleur exemple de l'incurie et de l'imposture des responsables politiques, en accord avec les promoteurs immobiliers.*

En faisant connaître cette affaire, on montre non seulement que ces ports détruisent les sites et endommagent l'environnement, mais que l'argument habituel des politiques, le dynamisme économique et la création d'emplois, est un pur mensonge. En appui, vous trouverez ci-joint :

***"Le monstre de Saint-Quay-Portrieux"**, note de juin 1991 qui fait un point général sur cette opération.*

***"Le nouveau port de Saint-Quay-Portrieux dans le pot au noir"**, note de janvier 1992, qui complète et met à jour la précédente.*

Un communiqué du Groupement pour l'étude et la protection de la nature en baie de Saint-Brieuc (GEPN).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser au GEPN, 10 bd Sévigné à Saint-Brieuc.

Y. GEFFRAY

RÉGIONALES


LE DESTIN DE LA FRANCE...


SEULE LA FOI PEUT NOUS SAUVER DU PÉRIL COMMUNISTE...


JE GARDE CONFIANCE DANS LE PRÉSI-DENT, LE FROMAGE DE TOUS LES FRAN-ÇAIS...


MON D'ESTAING NATIONAL...




ET LES RÉGIONS?!!

Le vrai débat qui a été escamoté

Pour la première fois depuis bien longtemps, nous est proposée une démarche systématique et ouverte. Après l'examen de la situation actuelle (une fausse décentralisation, trop de lieux de décision) viennent les propositions concrètes : hiérarchiser les niveaux de décision. La prééminence nécessaire de la "Région". Le regroupement des communes. La nécessité d'associer les citoyens. Quel découpage régional pour l'hexagone ? Un inventaire précis des pouvoirs à confier à la Région est établi, à partir de l'inventaire des besoins. L'ouverture des régions sur l'extérieur est aussi abordée.

Procurez-vous dès maintenant la brochure de Yann Fievet (voir ci-contre).

Sur les aspects écologiques, le PB peut encore fournir le cahier n° 2 des "Cahiers du Peuple Breton" : "Bretagne verte, problèmes écologiques bretons" (voir également ci-contre). Une analyse et des propositions qui doivent aussi être connues.

AVEZ-VOUS LU

"Le procès du centralisme ?"

Une brochure grand format, dense, bien présentée, accompagnée de nombreux documents. Elle constitue le 5e **cahier du Peuple Breton,** c'est l'œuvre de Yann Fievet, responsable du secteur *"études et réflexions"* de l'UDB.

Dans une première partie, l'auteur présente le centralisme politique, économique, administratif singulier qui règne sur l'hexagone et analyse les résultats de ce système, largement négatifs pour beaucoup de "régions". Il conclut ainsi : *"Les régions ne peuvent aborder la véritable construction européenne en état de grande faiblesse politique et économique".*

Le changement nécessaire du système doit libérer les énergies actuellement étouffées. Il passe par de nouvelles structures de pouvoir : l'état fédéral ou régional, et une autre hiérarchie des pouvoirs. Le découpage régional, les regroupements de communes, le nouveau rôle – diminué – du département, l'ouverture des régions sont aussi précisées.

L'auteur ouvre le dialogue, mais il nous apporte aussi, par ses tableaux, cartes, chiffres, documents, un remarquable instrument pour l'action.

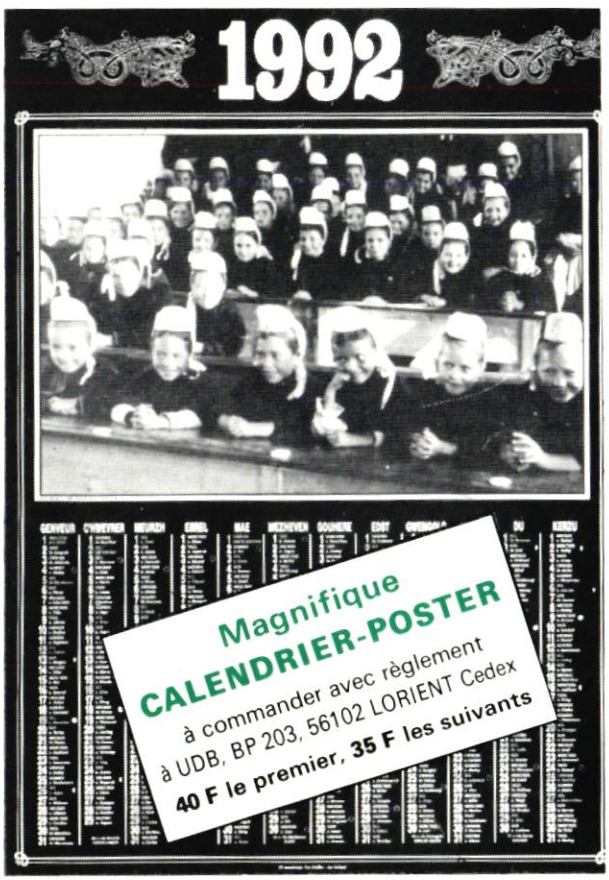
Le ton et le contenu font que c'est un travail ouvert, qui montre bien que le combat des Bretons vaut aussi pour d'autres régions et pays, que c'est un combat pour l'homme et le développement.

NE MANQUEZ PAS DE LIRE CE CAHIER

Disponible au P.B. (37,90 F port compris, réglable par chèque à l'ordre des *"Presses populaires de Bretagne"*).

Pin's UDB

Celui de l'UDB peut être commandé pour 35 francs à UDB, Centre Dunant, 22500 Paimpol.



Librairie du "Peuple Breton"

(expéditions par correspondance sous 48 heures)

- ❑ **Nouveauté :** "Le procès du centralisme", 37,90 F franco.
- ❑ "La Bretagne face à l'Europe et à l'Ile-de-France, 28,90 F franco.
- ❑ P. Romus, "L'Europe régionale", 87,50 F.
- ❑ "La Bretagne et les problèmes écologiques", 37,50 F franco.
- ❑ Atlas de Bretagne de Skol-Vreizh, 170 F franco (2e édition).
- ❑ "Nantes, St-Nazaire, la Bretagne et la mer, 97,60 F franco.
- ❑ F. Morvannou : "Le breton, jeunesse d'une vieille langue, 45 F franco (tout sur le breton, ou presque).
- ❑ "Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions", 20 F.
- ❑ F. Péru : "Bugel ar C'hoat", 40 F franco.
- ❑ "Madeleine" – Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec, 52 F.

(Bon de commande à recopier)
(Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à l'ordre du : "Peuple Breton", BP 301, 22304 Lannion Cedex)